

MARS 2014
NUMÉRO 65

Les Nouvelles de L'ACcRèPa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

SITE INTERNET : [HTTP://WWW.ACCREPA.FR](http://www.accrepa.fr)

Les Hortillonnages



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées
Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Drôle d'hiver...La galette s'est passée sous le soleil. Hé oui !!! Malgré le peu de participants et le départ prématuré de Jean Levasseur, nous lui souhaitons une bonne guérison (courage à Jacqueline...), nous avons mis le feu. Quelle ambiance. Même Madame la Grenouille nous a fait l'honneur d'une petite visite. Après concertation avec les membres du Conseil d'administration, nous avons pris la décision de continuer la galette pour l'année prochaine. Retenez la date de la sortie : 17 et 18 janvier 2015, le lieu reste à définir.

Maintenant nous allons nous retrouver pour 76 d'entre nous aux retrouvailles de printemps à Honfleur. Merci à nos nouveaux organisateurs: Cathy et Manu. Ensuite nous aurons la traditionnelle partie de pêche organisée par Gisèle et Gilbert Tranchant que je ne présente plus. Il reste encore quelques places. Comme vous pouvez le constater sur notre programme 2014, une nouvelle sortie est venue se glisser courant juin. Encore de nouveaux organisateurs, merci.

Il ne faut pas oublier l'EURO CC qui se passe au Portugal ainsi que la fête des clubs qui se déroulera cette année à Port sur Saône (70). Vous pouvez encore vous inscrire, plus on sera nombreux, plus on s'amusera. Le bulletin se trouve dans la revue.

Malheureusement deux sorties sont annulées : les cerfs volants dû à un manque de participants et notre sortie vélo de septembre. En effet Roland Crépin s'étant blessé, nous avons pris la décision d'un commun accord de la reporter à une date ultérieure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement (courage à Josette...) Pour que l'on puisse se retrouver quand même en septembre, je recherche un terrain de camping en bord de mer, qui pourrait nous recevoir sans limitation de camping-cars.

Grâce à tous nos annonceurs, que je remercie pour leur participation, nous allons pouvoir continuer à faire notre revue toute en couleur. Comme vous pouvez le constater, Claudine notre nouvelle rédactrice, a pris son travail très à cœur. Afin d'éviter de découper la revue, vous trouverez ci-joint des bulletins d'inscriptions vierges que vous n'aurez plus qu'à compléter en fonction de la sortie choisie.

N'oubliez pas non plus notre site internet où vous pouvez regarder les photos des sorties passées et être informés de certaines promotions reçues par nos annonceurs, entre autre.

Maintenant il ne me reste plus qu'à souhaiter beaucoup de courage à Jean et Roland qui doivent rester alités un certain nombre de jours et à celles et ceux qui se battent contre cette foutue maladie qu'est le cancer.

Je finirai par remercier encore et toujours les petites mains de l'ombre et le conseil d'administration pour tout le travail qu'ils fournissent pour que vive l'ACcRéPa et que l'ACcRéPa reste un club où l'on aime se retrouver, s'amuser et discuter.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



Nous avons testé avec satisfaction ce produit,
il sera bientôt disponible à la Boutique

Additifs sanitaires

pour vos toilettes

Monochem



- GAIN DE PLACE : un récipient à ranger au lieu de 2 ou 3
- pour les EAUX PROPRES et les EAUX USÉES
- Fresh Green et Fresh Green Pack ÉCLAIRCISSENT LE PAPIER TOILETTE
- EFFICACITÉ DE MINIMUM 4 JOURS, ET SUPÉRIEURE À 7 JOURS pour les produits Fresh Green et Fresh Green Pack
- PARFUMS AGREABLES ET NEUTRALISATION DES MAUVAISES ODEURS
- FACILITÉ DE DOSAGE : les bouteilles disposent d'un bouchon gradué, et les sachets sont pré-dosés

NOS PRODUITS :

Fresh Green
Fresh Green Pack

Fresh Blue
Fresh Blue Pack

**maintenant
en vente sur
amazon.fr**

(mots-clés : Monochem,
additifs sanitaires)

Satellite Industries SPRL - Ave. de la Trémoine d'Orléans - 1080 Bruxelles - Belgique
T0082 2 342 86 86 - F: 0032 2 342 86 87 - info@satellitefr.com
www.satellitefr.com



**La solution
à la
surcharge
Sans permis
E-B
(selon modèle)**



24230 MONTCARET

Tél. +33(0)5 53 73 44 16

Mob. +33 (0)6 79 65 52 95

podium@fautras.org

www.fautras.com

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance ALLIANZ n° 45413848

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
ATELIER DES LOISIRS
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
VANS FAUTRAS
FAVEMAT MONTLOUIS
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
CARAVANE SERVICE JOUSSE
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
PASS CAMPING-CAR
PELLETIER TEXTILES
PLASTOREX
SALAISONS DE PRADELLES
SATELLITE INDUSTRIES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Actualités :

• Le bureau vous informe	9
• Les nouveaux adhérents	11

Les Sorties :

• Sorties FFACCC et autres Clubs	12
• Sorties ACcRéPa	13
• La Fête des Clubs	14
• Escapade chez les ch'tis	16
• Autour de Chinon	18
• De Lurcy à Pradelles	20
• Folklore à Port sur Saône.....	22

Compte rendu :

• Assemblée Générale	24
----------------------------	----

Carnets de voyages :

• Le Téléthon	33
• La Somme	34
• La Sicile (1ère partie).....	38
• Ils ont pensé à nous	45
• Le Forum des voyages.....	46
• Le Réveillon 2013	48
• La Galette des rois.....	51
• Séjour à Agay	54

Conditions générales et particulières	56
---	----

Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa	57
---------------------------------------	----

RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 26 octobre 2013 et le Conseil d'Administration du 27 octobre 2013



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Jean-Claude METAYER



Roger OLLIVIER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



Délégué

Marc BEURAIN

Jocelyne LEBLANC	Présidente	📞 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière	📞 06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet Délégué FFACCC	📞 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	📞 06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	📞 06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METAYER	Comptable	📞 06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	📞 06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	📞 06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACcRéPa	📞 06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Marc BEURAIN	Sonorisation	📞 06 83.42.96.76	beurain.marc@orange.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



LA MAURITANIE EN CAMPING CAR

UNE AVENTURE ENTRE DESERT OASIS ET OCEAN

6 voyages entre janvier et mars chaque année
tous avec départs garantis

possibilité d'extension au Sénégal

les camping-cars restent sur la
route goudronnée

expéditions dans le désert
avec les 4x4 de l'organisation
que vous pourrez conduire

sortie en mer avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

MAURITANIE AVENTURE

Rue Centrale
43350 Blanzac
Tél. 04 71 02 90 07
Port. 06 14 82 49 41

www.mauritanie-aventure.com

Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°

**PRADELLES
Haute - Loire**

BIENVENUE

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

Située aux abords d'un des plus
beaux villages de France, Pradelles (43),
l'aire de la saison vous accueille toute
l'année sur une aire privée, clôturée
et fermée par un portail la nuit, face
à une boucherie-charcuterie proposant
les produits du terroir.
Fournissant tous les services,
plein d'eau potable, vidange WC,
vidange eaux usées,
branchement électrique,
l'aire de la saison dispose également
d'un barbecue ainsi que des tables
extérieures.
Pour la modique somme de 2€,
l'aire de la saison
est un endroit à ne pas manquer.

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil.
Nous repasserons.»
Bob du 84

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

**43
Pradelles**

www.salaisons-de-pradelles.fr

LA SORTIE VELO SUR LE CANAL DE DINAN A NANTES EST REPORTEE

Notre ami Roland Crépin qui organisait cette sortie a été victime d'une chute de vélo et souffre d'une fracture du bassin qui l'immobilisera pour de nombreuses semaines. Ceci ne permettra pas la tenue de cette sortie dans les meilleures conditions cette année, il est donc préférable de la reporter en septembre 2015. D'autre part les récents évènements climatiques ont pu provoquer quelques dégâts sur le bord du canal risquant de provoquer l'annulation de cette sortie. C'est pourquoi il est préférable de laisser à Roland le temps de se refaire une santé et au canal de réparer ses probables blessures.

Le bureau tout entier au nom de tous les adhérents souhaite un prompt et solide rétablissement à notre irremplaçable Roland.

Roger Ollivier



AVEC CETTE REVUE VOUS TROUVEREZ EN PIECES JOINTES :

- * La liste des adhérents
- * Les bulletins d'inscriptions recto-verso à découper et compléter (afin d'éviter de découper la revue).
- * Le nouveau triptyque de communication que le conseil d'administration a décidé de mettre en place. Des exemplaires seront à votre disposition, si vous le désirez, pour donner à des adhérents potentiels lors de vos balades.

Petites annonces

A vendre :

- * 2 bidons de 10 litres de méthanol : 45 euros le bidon.
- * Une protection extérieure isotherme avec ouverture pare-brise « soplair » pour camping-car intégral : 300 euros.
- * Si vous êtes intéressés, contactez François Liebig à Saint Mammès  06.80.62.94.07

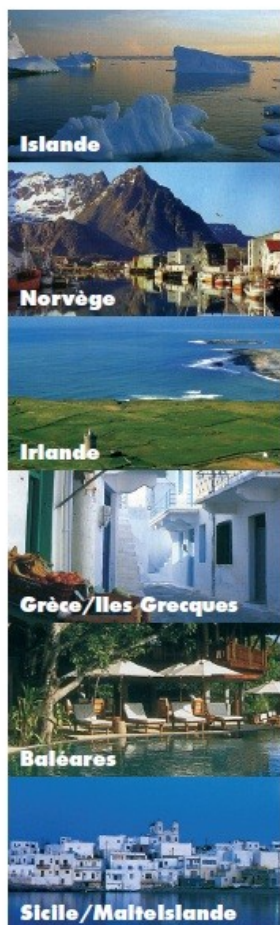
- * Une protection extérieure isotherme de pare-brise, pour camping-car Rapido 9009 DFH au prix de 200 euros.
- * Si vous êtes intéressés, contactez Danielle Fressancourt  06.08.62.07.80



Elle nous a quittés...

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Madeleine Girard survenu le 24 décembre 2013.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Yves, son époux, et à toute sa famille.



Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

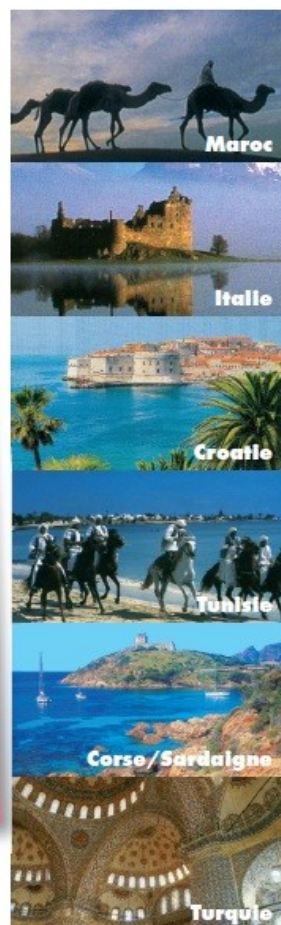
SETE - TANGER & SETE - NADOR

Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



06803



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRépiens et ACcRépiennes ...

- * MAILLARD Jean-Louis et Suzanne 95270 VIARMES
- * MAQUAIRE- GRENET Jacques et Michèle..... 78630 ORGEVAL
- * NICOLAS Jean-Yves et Annick..... 61380 SOLIGNY-LA-TRAPPE
- * PIGAL Christian 77390 YEBLES

Bienvenue à l' **ACcRéPa**

Remise des plaques bleues



Equipage MAQUAIRE le 31 décembre 2013



Equipage LE DU - Le 25 janvier 2014 - Christian PIGAL

Sorties organisées par la FFACCC et les autres Clubs en 2014

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour au royal camping	13 février au 27 mars	Agay (83)	CCC EST
EURO C.C.	6 au 16 mai	Portugal	Voir Vadrouille (sept 2013) ou Nouvelles de l'ACcRéPa n°63
Fête des Clubs	27 mai au 1 ^{er} Juin Prolongations : du 2 au 4 juin	Port sur Saône (70)	CCC EST
Folklore	4 au 10 Août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Salon du Bourget	27 septembre au 5 octobre	Le Bourget (93)	F.F.A.C.C.C
Les 24 heures camions	11 et 12 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Séjour au royal camping	23 au 6 novembre	Agay (83)	CCC EST
Forum des voyages	7 au 11 novembre	St Georges s/cher (41)	CCC Centre

Voyages organisés par la FFACCC en 2014

Plus d'informations en page 12 de la revue de décembre n°64

Voyage Humanitaire	24 janvier au 24 février	La Mauritanie	Mauritanie aventure
« sur la trace des batailles de Napoléon »	23 juin au 11 juillet	Biélorussie, Russie et Ukraine	Agence Camping Minsk
Circuit	10 au 31 juillet	Irlande et Irlande du Nord	Agence Orcada
Circuit	21 septembre au 6 octobre	Sicile	Agence Faita Sicilia
Circuit	2 au 17 octobre	Sardaigne	Agence Faita Sardaigna

Sorties ACcRéPa organisées en 2014

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	25 & 26 janvier	Fontaine-Fourches (77)	Le bureau
Les Retrouvailles de Printemps	4 au 7 avril	Honfleur (14)	Cathy, Jocelyne et leurs conjoints
Les Cerfs volants	11 au 13 avril Annulée	Berck (62)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
La Pêche	26 & 27 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Escapade chez les Ch'tis	6 au 12 juin	Lewarde (59)	J-Jacques et Chantal Serge et Lucette
Autour de Chinon	20 au 23 juin	Chinon (37)	Annick et Christiane
La Vendée et son histoire	2 au 7 juillet	De Grasla au Puy du fou (85)	Mireille, Jocelyne et leurs conjoints
De Lurcy à Pradelles Fête médiévale	7 au 10 juillet 11 au 14 juillet	Lurcy (03) Pradelles (43)	Jocelyne, Laurent et leurs conjoints
Le Tour de l'avenir	23 au 30 août (Date à confirmer)		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre Reportée	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	22 & 23 novembre	à définir	Le bureau



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier ☎ 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.



BULLETIN D'INSCRIPTION



Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

Intitulé : **FÊTE des CLUBS 2014**

Dates du séjour : **du mardi 27 mai au dimanche 1^{er} juin.** – Prolongations du lundi 2 au mercredi 4 juin

Organisateur : **CCC Est** - Inscriptions à adresser à :

M. DRAUT Régis

54 place Cardot

08140 – DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19 ou 06 16 56 27 92 – E-mail : regis.draut@orange.fr

Participants :

Monsieur : Prénom :

Madame : Prénom :

Enfants (date de naissance) :

Autres personnes :

Adresse :

CP : Ville :

Port : E-mail :

J'ai bien noté que je recevrai des documents par mail : OUI – NON

Je n'ai pas d'adresse E-mail. Merci de m'envoyer les documents via la Poste : OUI - NON

N° adhérent FFACCC..... Club :

Sont inclus dans le prix : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans programme de la sortie)

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Participation à la Fête des Clubs : Prix / personne : 75 € X Nombre de personnes : Total : €

Chèque au nom du CCC Est

Participation aux prolongations : Prix / personne : 135 € X Nombre de personnes : Total : €

Deuxième chèque au nom du CCC Est

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent être libellés au nom du CCC Est et parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **18 avril 2014**.

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent Bulletin de Liaison.

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-car Club Est
11a rue du Canonier Corré
67310 WASSELONNE



FÊTE DES CLUBS de la FFACCC - 2014

du mardi 27 mai au dimanche 1er juin.

Camping de PORT sur SAÔNE (Haute Saône)

Coordonnées GPS : N 47° 40' 55.2" - E 6° 02' 23.4"

Situ a tion : Port sur Saône est situé à une douzaine de kilomètres
au
Nord-Ouest de Vesoul.



Programme : (sous réserves de modifications.)

- **Mardi 27** : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h : accueil des participants.
- **Mercredi 28** : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h : suite accueil des participants. Fin d'après-midi, pot d'accueil et en soirée, prestation d'une chorale.
- **Judi 29** : Jeux individuels. En soirée : théâtre.
- **Vendredi 30** : suite jeux individuels. En soirée, orchestre harmonie.
- **Samedi 31** : Jeux collectifs "intellectuels." En soirée, repas de gala avec orchestre et proclamation des résultats.
- **Dimanche 1er juin** : dislocation sauf pour les équipes qui participent aux prolongations.



A noter : il n'y aura pas de jeux "sportifs" genre tir à la corde, etc. Les jeux seront adaptés à notre "âge moyen... "

- Vous serez branchés à l'électricité.
- Dans la mesure du possible, vous serez garés avec les autres adhérents de votre club, par "quartiers."
- A chaque quartier, un ilotier du CCC Est sera à votre écoute.
- Ambiance de fête durant tout le séjour.
- Buvette au centre du camping pour conforter la convivialité durant tout le séjour.
- Tous commerces en ville.



Prolongations :

- **Du 2 au 4 juin** : trois excursions différentes. Déplacements en car, visites commentées et repas compris. Plus dégustation quand il y a lieu. Les camping-cars restent au camping de Port sur Saône.
- **Histoire d'eau** : Marnay, petite cité comtoise de caractère. Déjeuner à Gy. Autoreille : visite guidées des jardins d'Acorus. Charcenne : visite - dégustation dans un domaine viticole.
- **Au cœur des Vosges Saônoises** : Château-Lambert, visite commentée du Musée de la Montagne. Déjeuner à Belfahy. Circuit à travers le "Plateau des Mille Étangs."
- **Luxeuil les Bains** : Visite guidée de la ville. Visite de l'Écomusée du Petit Fahys à Fougerolles : de la fleur à l'alambic.
- **Mercredi 5 juin** : dislocation dans la matinée.



Pour la Fête, nombre de camping-cars maxi : 300. **Prolongation** : 150 personnes maxi.

Date limite d'inscription : 18 avril 2014.

Vous recevrez par mail (ou via la Poste si vraiment nécessaire,) un document à apposer sur votre pare-brise pour l'arrivée sur le site. Sans nouvelle de notre part au 30 avril, contactez-nous.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : **ESCAPADE CHEZ LES CH'TIS ET COTE D'OPALE**

Dates du séjour : **du 6 au 12 juin 2014** Date limite d'inscription : **15 avril 2014**

Organisateurs : **Jean-Jacques et Chantal DAVID — Serge et Lucette DAVID**

Participants : Nom..... Prénom.....
 Nom..... Prénom.....
 Autres personnes
 Adresse.....
 CP Ville
 N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Inclus dans le prix : *Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.*

Non inclus dans le prix : *Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...*

Prix de la Sortie

Escapade chez les Ch'tis	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Prix de la sortie	65 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paie ment : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l' **ACCRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jean-Jacques et Chantal DAVID

38, rue André Vilfroy

80130 Friville-Escarbotin

☎.06.70.51.21.54



ACCRéPa

Association Camping-Cariste

Région Parisienne

Site: www.accrepa.fr

Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
 Tél : 06.10.92.08.22

Siège social : 2 rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE - ☎ 06 .10 .92 .08 .22 - Courriel : accrepa@accrepa.fr - Site WEB : <http://accrepa.fr>
 Association loi 1901 - sous préfecture de Palaiseau n° W782001836 - Membre de la Fédération Française des Associations et clubs de Camping-cars
 Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n°IM075100284 / Assurance Allianz N° 45413848
 Affiliée à la Fédération internationale des clubs de motorhomes (F.I.C.M.)



ESCAPADE CHEZ LES CH'TIS ET CÔTE D'OPALE

DU VENDREDI 6 JUIN AU JEUDI 12 JUIN 2014

Organisée par Jean-Jacques et Chantal DAVID, secondés par Serge et Lucette DAVID

Rendez vous sur le site : A partir de 11 heures.

Centre historique minier : Fosse DELLOY, rue Herchin à LEWARDE (59287)

LEWARDE se situe à 8 kms au sud de DOUAI

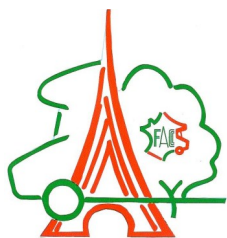
Point GPS : N 50°19'49.1" E 3°10'19.7"

Vendredi 6 juin	14h30	visite guidée du centre historique. Rencontre et témoignage avec un ancien mineur : de son premier jour à la mine, à son retour à la maison
	16h45	Visite du musée : salle des pendus, la lampisterie, les écuries, salle des machines, les bureaux administratifs des années 1930
	18h30	Pot de Bienvenue. Nuit sur place.
Samedi 7 juin		Direction WIZERNES (5 kms de SAINT OMER).
	14h30	Visite guidée de la Coupole, Bunker de la seconde guerre mondiale. De la folie Nazie à la conquête spatiale Après la visite, départ pour BERGUES chez les CH'TIS pour y passer la nuit.
Dimanche 8 juin		BERGUES
	10h	visite guidée de la ville et des remparts.
	14h30	visite guidée, Le Ch'ti tour : revivez "Bienvenue chez les Ch'tis" Nuit sur place.
Lundi 9 juin		Direction CALAIS, aire camping-cars (6€50 à régler sur place)
	14h30	Visite guidée de la cité internationale de la dentelle. Nuit sur place.
Mardi 10 juin		Direction le cap Blanc Nez
	10h30	balade à pied jusqu'au Cap Blanc Nez : falaises de 133 m. de haut
	14h	Cap Gris Nez, Vue sur les côtes anglaises, le Cap Blanc Nez, le port de Boulogne ainsi que le village de Wissant niché entre les deux caps Après la visite, direction MERLIMONT PLAGE pour passer la nuit, Le soir un petit resto en option est proposé de 12€ à 22€ suivant le menu choisi, à régler par chaque équipage.
Mercredi 11 juin		Direction LE CROTOY. aire camping-cars (6€ à régler sur place).
	10h45	départ en petit train pour SAINT VALERY, pique nique sorti des sacs à dos
	15h	traversée de la baie de somme avec un guide, 6kms, 3 heures de balade à travers sable, chenaux, mollières, sourire aux lèvres, vase aux pieds, faune, flore et activités humaines n'auront plus de secrets pour vous. Retour aux camping-cars vers 18 heures. Nuit sur place.
Jeudi 12 juin		Fin de la sortie, Bon retour à tous et toutes.
	<u>POUR INFO :</u>	Arriver avec les pleins et vidanges faits. Pas d'alimentation EDF. Les marches sont nombreuses. Prévoir jumelles, vêtements de pluie, parapluie, nous sommes dans le NORD... Un descriptif détaillé de la sortie sera remis à chaque équipage.



LA SORTIE EST LIMITEE A 16 CAMPING-CARS.





ACCRéPa

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : **AUTOUR DE CHINON**

Dates du séjour : **du 20 au 23 juin 2014** Date limite d'inscription : **20 avril 2014**

Organisateurs : **Annick Debaert et Christiane Jarlaud**

Participants : Nom..... Prénom.....
Nom..... Prénom.....
Autres personnes
Adresse.....
CP Ville
N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Inclus dans le prix : *Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.*

Non inclus dans le prix : *Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...*

Prix de la Sortie

AUTOUR DE CHINON	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Du vendredi au dimanche	57 €		
Du vendredi au lundi	65 €		
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l' **ACCRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jocelyne LEBLANC
2, rue Saint Philibert
91220 LE PLESSIS PATE
☎.06.10.92.08.22



ACCRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE
Tél : 06.10.92.08.22



AUTOUR DE CHINON DU 20 AU 23 JUIN 2014

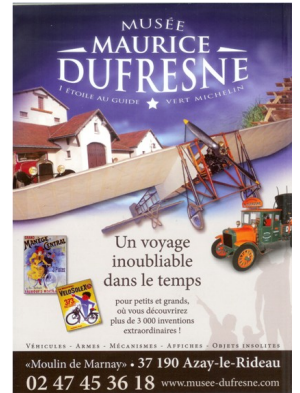
Sortie organisée par Annick Debaert et Christiane Jarlaud

Vendredi 20 juin

Pour ceux qui le pourront, rendez-vous vers 18 heures pour un Accrepapéro sur le parking du :

Musée Maurice Dufresne
« Le moulin de Marnay »
17, route de Marnay
37190 Azay le Rideau.
GPS : 47°27'90.833 N / 0°39'32.883 E

Nous passerons la nuit sur place.



Samedi 21 juin

A 9 h 30 visite du musée Maurice Dufresne.

Après la visite, certains pourront déjeuner dans leur camping-car sur place, d'autres pourront aller s'installer sur le terrain du :

Vignoble François Caillé
Le Grand Marais
37220 Panzoult.
GPS 48°08'24 N / 0°23'16 E



Dans le courant de l'après midi nous irons à pied visiter la cave sculptée et déguster des vins de Chinon.
Le soir : repas et soirée festive chez François Caillé avec surprise musicale.

Dimanche 22 Juin

Le matin : randonnée entre vignes et bois.

L'après midi : détente, jeux de cartes, pétanque, achat des produits François Caillé.

En soirée départ pour le parking du château d'Ussé où nous passerons la nuit.

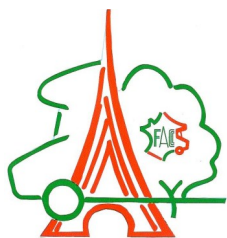
Lundi 23 juin

Visite du château de la Belle au bois dormant.

Fin de la sortie.



ATTENTION : sortie limitée à 25 Camping-cars



ACcRéPa

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.

Intitulé : **DE LURCY (03) À PRADELLES (43)**

Dates du séjour : **du 7 au 15 Juillet 2014** Date limite d'inscription : **20 avril 2014**

Organisateurs : **Jocelyne, Laurent et leurs conjoints.**

Participants : Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Autres personnes

Adresse.....

CP Ville

N° adhérent FFACCC Club FFACCC

Inclus dans le prix : *Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie.*

Non inclus dans le prix : *Les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation et rapatriement » etc...*

Prix de la Sortie

De Lurcy à Pradelles	Prix par personne	Nb de personnes	TOTAL
Prix de la sortie	65 €		
EDF : 2 € par nuit (5 nuits) si besoin			10 €
Frais de dossier			6 €
MONTANT			

Attention : Prévoir un supplément de 2 euros par nuit pour l'électricité à Pradelles, facultatif

Paiement : Le chèque de paiement doit être libellé au nom de l' **ACcRéPa**

Les conditions générales et particulières de vente figurent dans la revue du club

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date & signature de l'adhérent

Cachet du club



ACcRéPa

Association Camping-Cariste
Région Parisienne
Site: www.accrepa.fr
Email: accrepa@accrepa.fr

2 rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATÉ
Tél : 06.10.92.08.22

Bulletin à adresser accompagné du chèque à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

☎.01.60.84.29.75 ou ☎.06.10.92.08.22



LES FÊTES MÉDIÉVALES DE LURCY-LEVIS (03) À PRADELLES (43) DU 7 AU 15 JUILLET 2014

Organisée par Jocelyne, Laurent et leurs conjoints

Lundi 7 juillet

Arrivée dans l'après-midi à Lurcy-Levis (03)

LA GRAVETTE

N 46°41'38.3" E 2°56'09.1"

19h

apéritif de bienvenue

Mardi 8 juillet

Matin

balade (vélo - pédestre)

Midi

Repas tiré du sac en commun

(Barbecue fourni si repas dehors-Cheminée s'il pleut)

Après-midi

Boules - cartes - balade - papotage...



Mercredi 9 juillet

Matin

Grand marché de Sancoins (Pour ceux qui le veulent)

Midi

Repas dans les camping-cars

Après-midi

Départ pour la Biscuiterie Cotte et Escoffier

Chemin des frères Boyer - 43140 ST DIDIER EN VELAY - (234 kms, environ 4h)

Nuitée sur place

Jeudi 10 juillet

Matin

Visite de la biscuiterie

Midi

Repas dans les camping-cars

Après-midi

Départ pour la Salaison de Pradelles

18h30

Apéritif dégustation



Vendredi 11 juillet

9h

Sortie toute la journée en car
(Lac Issarlès- Mont gerbier de jonc - Moudeyre...)

Samedi 12 juillet

9h

Marche autour de Pradelles
Fête médiévale dans le village

Dimanche 13 juillet

Midi

Cochon grillé au village
Fête médiévale dans le village



Lundi 14 juillet

Matin

Balade - Boules...

Après midi

Visite du château de Mazigon

En soirée

Feu d'artifice - Bal



Mardi 15 juillet

Dislocation ou possibilité de rester sur place



ATTENTION : Sortie limitée à 50 personnes



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Dates du séjour : du 04 au 10 août 2014.

Organisation : Christiane et Jacques Defrain - Aline et Régis Draut

Inscription et règlement à adresser à : **M. DRAUT Régis** - 54 place Cardot - **08140 - DOUZY**

Téléphones : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92** - E-mail : **regis.draut@orange.fr**

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? **OUI - NON**

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Année de naissance : _____ - Autres personnes : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____ @ _____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Participation :

Coût de la sortie : adulte : 40,00 € X _____ = _____ €
enfant de moins de 18 ans : 20,00 € X _____ = _____ €
total : _____ € ----> chèque au nom de : **Association Culture et Loisirs de Port sur Saône.**

Frais administratifs d'organisation : 10,00 € par camping-car

- Adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par équipage

_____ € --> Chèque à libeller au nom du **CCC Est**

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées dans le programme, et.

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles en salle et au camping : (cerclez votre choix)

- Un branchement électrique (au forfait de 15 €) à régler sur place :	OUI	NON
- Un emplacement ombragé (sans réception satellite)	OUI	NON
- Une place sur une chaise (plus de confort et d'espace)	OUI	NON

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à M. Régis Draut au plus tard le : **14 juin 2014**

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Camping-car Club Est
11a rue du Canonier Corré
67310 WASELONNE

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Allianz N°45413848
Siège social : 20/22 rue Louis Armand 75015 PARIS
Téléphone : 01 45 58 57 86 E. mail : seccr.ffaccc@orange.fr

Sortie ouverte à l'ensemble des adhérents de la FFACCC
FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE
DE PORT SUR SAÔNE
Du 4 au 10 août 2014



Situation : Port sur Saône se trouve à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47° 40' 55.2" - E 6° 02' 23.4"

Inscriptions : M. DRAUT Régis

54 place Cardot

08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19- 06.16.56.27.92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Organisation :

Christiane et Jacques Defrain
Aline et Régis Draut

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 25^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours plusieurs nations du monde entier qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre ville et des commerces.

Coût du séjour : 40 €. par adulte - 20 € par enfant de moins de 18 ans.

Frais d'organisation : 10 € par camping-car - Surcoût pour les non adhérents à un club, (UCCF) : 10 € par véhicule.

Sont inclus :

l'emplacement au camping ou sur l'annexe jouxtant le camping, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)

Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements.

Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.

- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant la semaine.

Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.

- Un repas offert par la municipalité, suivi d'un spectacle «spécial Camping-Caristes.»

- Vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 14 juin 2014

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2014.

Pays pressentis (sous réserve de modifications.)

- Mexique
- Oudmourtie
- Argentine
- Kenya (Les Massai)
- Côte d'Ivoire
- France (Ensemble de la Bourée Ganatoise)
- Moldavie (Ensemble JUVENTA de la ville de Cahul)
- Moldavie (Orchestre de jeunes enfants)
- Kamtchatka



7) UNIVDL :

350 000 camping car en France, 800 000 caravanes et 250 000 mobil homes font partie des véhicules de loisirs, mais en cette année de crise il a été constaté une baisse des ventes de 13% de véhicules neufs et de 1,65% de véhicules d'occasion.

8) CLC :

Créé en 1994 regroupe des acteurs de la filière du camping car et s'occupe de la défense de nos droits auprès des communes.

9) Camping car park :

Veut aménager des aires d'étapes avec bénéfices partagés avec les communes, mais Marc Beaurain dénonce l'aménagement douteux de ce genre d'installation.

10) L'ACcRéPa fait partie de la FFACCC qui édite « VADROUILLE » une revue semestrielle (mars et octobre).

11) L'A.G. de la FFACCC : elle s'est tenue il y a 10 jours et quelques changements de personnes ont eu lieu :

- Nouveau trésorier Gérard Leseigneur du CCCNP
- Trésorière adjointe Mireille Coucaud du CCCCentre
- Partenariat Daniel Collombet du CCCNP
- Fichier en ligne Alain Clavier du CCCRA

Le fichier en ligne commun est en préparation pour tous les clubs afin d'éviter les doublons dans les inscriptions.

Membre de droit : Cette année deux présidents de clubs ont saisi le ministère du tourisme et ATOUT France (organisme de tutelle pour notre agrément tourisme) pour savoir si un adhérent d'un autre club de la FFACCC pouvait participer aux sorties de leur club. La réponse a été négative.

Un accord a été pris avec le ministère du tourisme. Nous pouvons accueillir des adhérents d'un autre club de la FFACCC à condition d'ajouter dans nos statuts une nouvelle qualité de membre appelé "**membre de droit**". La FFACCC l'a fait lors de leur dernière AG qui a eu lieu le 10 octobre à la Ferté Beauharnais. Nous devons nous y plier et l'année prochaine vous serez donc convoqué à une AG extraordinaire juste avant l'AG ordinaire.

La FFACCC c'est aussi la Fête des Clubs : nous avons gagné la coupe en 2012 ; cette année c'est le CCCRhône Alpes qui l'a remportée à Orange.

17 équipages de l'ACcRéPa y étaient présents : bravo et merci à eux.

C'est aussi le Forum des voyages : il aura lieu cette année du 7 au 13 novembre à Vitry en Bretagne.

12) Bilan des sorties 2013 :

15 sorties ont été proposées en 2013, dont 8 ont été organisées par le club, 6 par la FFACCC et 1 par notre sponsor ALDEN, elle sera reconduite grâce aux liens de partenariat très privilégiés qui ont été noués avec cette société.

En termes de participation : 27 équipages sur 118 qui n'ont participé à aucune de nos rencontres soit 23%. 25 équipages ont fait 1 sortie ; 15 équipages ont fait 2 sorties ; 12 équipages ont fait 3 sorties ; 13 équipages ont fait 4 sorties ; 10 équipages ont fait 5 sorties ; 10 équipages ont fait 6 sorties ; 2 équipages ont fait 7 sorties ; 1 équipage a fait 8 sorties ; 1 équipage a fait 9 sorties ; 2 équipages ont fait 10 sorties.

13) Sorties 2014 :

Les perspectives sont plus modestes car les organisateurs traditionnels ont beaucoup donné cette année, et ce sera une année d'élections municipales.

Le rapport d'activité lié aux sorties de l'année 2013 est voté à l'unanimité.

Le forum des voyages aura peut être lieu à St Georges sur Cher en fonction des élections.

- La galette aura lieu les 25/26 janvier à Fontaine Fourche
- Les retrouvailles de printemps par Cathy les 5 et 6 avril à Honfleur
- Les cerfs volants par Mireille à Berck du 11 au 13 avril
- La pêche de Gilbert à Seraincourt les 26/27 avril
- L'EuroCC au Portugal à Lisbonne du 6 au 12 mai + prolongation jusqu'au 16 ou 18
- Fête des Clubs à Port sur Saône du 27 mai au 1^{er} juin (rien ne sera organisé par l'ACcRéPa pendant les sorties de la FFACCC)
- Autour du Chinon par Annick du 20 au 23 juin
- Mariage vendéen + Puy du Fou par Mireille du 25 juin au 2 juillet
- De Lurcy à Pradelles par Jocelyne, puis Laurent du 8 au 14 juillet
- Le folklore à Port sur Saône fêtera ses 25 ans début août (organisé par CC Est)
- Le Tour de l'Avenir : sortie de Alden fin août

- Sortie vélo sur le canal de Dinard à Nantes du 3 au 16 septembre par Roland et Daniel
- Salon du Bourget fin septembre/début octobre

- Forum des voyages en novembre
- Notre Assemblée Générale les 22/23 novembre.

14) Sorties 2015 :

- Fernando présente son projet de périple au Portugal en mai avec préinscription
- EuroCC à Tournai en Belgique

15) Remarques :

Il est important de porter nos badges lors de nos sorties ; il est également important d'installer nos flammes et banderoles lors de nos stationnements de groupe ; il nous faut aussi un amplificateur de voix lors de nos sorties.

16) Rapport financier :

A l'actif, un nouveau poste a fait son apparition : les immobilisations corporelles : acquisition d'un ordinateur portable avec logiciels, deux enceintes ; le tout pour 1.819€. Ces achats sont amortissables. Les stocks : vêtements et accessoires de la boutique.

Pour le passif, les produits constatés d'avance représentent la part des cotisations des adhérents ainsi que la publicité des annonceurs pour l'année 2013/2014.

Compte de résultat : Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

Achats de marchandises : Vêtements et accessoires pour la boutique, les plaques bleues, les badges et les cartes CCI.

Autres charges externes : Ce poste est en diminution principalement sur les sorties qui s'élèvent à 26.566€ contre 48.973,55€ l'année précédente.

La dotation aux amortissements de l'ordinateur et des enceintes s'élève à 409€

Les produits se décomposent comme suit : Productions vendues : les sorties s'élèvent à 28.287€ contre 50.094€ en 2011/2012. Par contre, la participation des annonceurs pour notre revue est passée de 3.532€ à 5.649€

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Alain Lambert, qui a contrôlé les comptes, les certifie et en demande quitus.

17) Informations relatives au site : le trombinoscope, la liste des adhérents, la boutique, l'album Joomeo sont accessibles sous code.

18) Sorties extra ACcRéPa :

- Pradelles : nous avons été les premiers à y participer ; nous étions accueillis par Laurent Montagnier
- Alden : Stéphane Waag sponsorise le Tour de l'Avenir et invite 10 à 20 camping caristes à y participer

19) Salon du Bourget :

Depuis 19 ans qu'il s'en occupe, Marc Beaurain y sera encore en 2014, puis après avoir fourni beaucoup de travail, il passera la main à Jean-Claude Mouffle (sa candidature sera proposée dans le prochain CA de la FFACCC).

20) Remarques :

Les sorties sont trop souvent organisées par les mêmes ; d'autres candidatures sont souhaitées. Les apéros simples organisés par l'ACcRéPa, même au dernier moment, sont les plus conviviaux.

21) Election des administrateurs :

- Deux membres sont en fin de mandat :
Jocelyne LEBLANC Présidente
Jean Claude MOUFFLE Responsable du site Internet
Se représentent et sont élus :
Jocelyne LEBLANC à l'unanimité moins une voix
Jean Claude MOUFFLE à l'unanimité.
- Une candidature a été reçue dans le délai imparti, Claudine COUSIN, elle est élue à l'unanimité.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 10.

> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre
réservée aux
adhérents :

-10% de
réduction à vie !*

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est protéger votre véhicule, vous, conducteur, vos passager et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat spécifique et complet qui couvre **l'ensemble de vos besoins** ainsi que le contenu et les accessoires de votre camping-car (couverts automatiquement à hauteur de 2 000€).

MFA **Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances**

Tél. : 01 49 68 68 68 - www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Cligny Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Portable : _____

J'accepte de recevoir les offres de MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : _____

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : _____

Conformément à la loi Informatique et Liberté (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), les données à caractère personnel collectées sur le site www.mfa.fr et/ou par courrier, lors de la souscription d'un contrat d'assurance MFA et au cours de son exécution, sont destinées à la MFA en sa qualité de responsable de traitement. Ces données peuvent également être destinées, le cas échéant, aux coassureurs et réassureurs, aux organismes professionnels et aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales réglementaires. Ces données sont utilisées par la MFA pour les finalités suivantes : exécution et gestion du contrat d'assurance, élaboration de statistiques, réalisation d'actions de prospection et d'animations commerciales, gestion et prévention des risques opérationnels ainsi que pour l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur. Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités précitées. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition, que vous pouvez exercer en adressant votre demande, accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité et de votre numéro de carte d'identité, à l'adresse suivante :

GARAGE Camping-car

Dimensions : 4 x 7,95 m 4 x 9.25 m
6 x 7.95 m 6 x 9.25 m

Plaques de béton encastrées
dans fermes métalliques



bâtiments
100%
modulables

FAVEMAT MONTLOUIS
Minier Béton
7, rue Gustave Eiffel
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél : 02 47 50 93 82
Fax 02 47 45 01 96

Commercial M. Lin William
06 10 10 06 86



PLASTOREX

ZI du plan d'auler - 38200 St Claude
TEL : 03 84 48 84 48 - contact@plastorex.com

www.plastorex.com



Fabrique dans le Jura
La garantie d'une vaisselle
de qualité et d'un service
de proximité

**VAISSELLE EN MÉLAMINE DE QUALITÉ UTILISÉE PAR
TOUS LES PROFESSIONNELS EN COLLECTIVITÉ**

TESTÉE PAR DES LABORATOIRES AGRÉÉS



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

Alden partenaire du maillot à pois du Tour de l'Avenir, du 23 au 30 août 2014



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi « magique » : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

www.alden.fr

*modèles d'applications sur simple demande

Firestone

Suspensions pneumatiques

by



20 Ans d'expérience
+ de 50.000 véhicules équipés !



**SPÉCIALISTE
DU CHÂSSIS ALKO**

LEADER MONDIAL DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

VOTRE SPECIALISTE RENFORTS PNEUMATIQUES

AVEC EN OPTION :



**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**



+ Ressorts Avant Renforcés



+ Manomètre de gonflage des pneus offert

Centrale pneumatique



DRIVERITE FIRESTONE France

18 Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57

contact@firestone-france.com

www.firestone-france.com

DRIVE RITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

Firestone

**N° 1 MONDIAL
DE LA SUSPENSION
PNEUMATIQUE**

Coussins pneumatiques à ajouter en complément de la suspension mécanique d'origine pour :

✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**

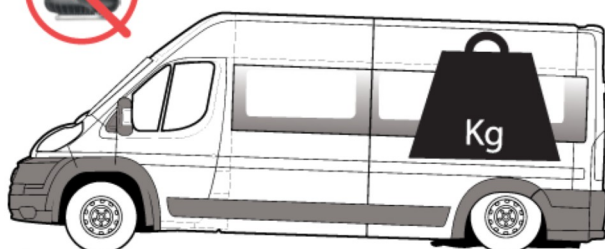
✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**

✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



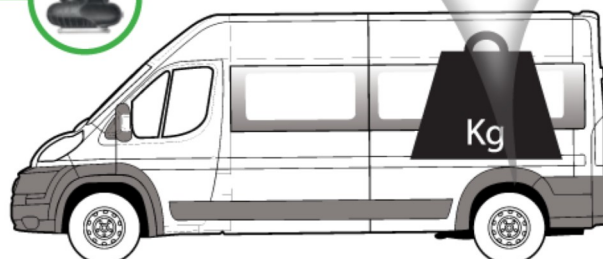
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
È
S



NOUVEAU en FRANCE
Le CADRE à Tracter REMORA
Homologation Européenne N° 55R-012273

REMORA France

GROUPE SHD

18 Rue de la Paix

76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 – Fax : 02.35.78.67.57

contact@remora-france.com – www.remora-france.com



Homologation ECE 55R - 012273



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Côté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE
Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com



LE TÉLÉTHON 2013 DE NOTRE CLUB "ACCréPa" LES 6 ET 7 DÉCEMBRE 2013

A notre Assemblée Générale, comme chaque année, nous avons réalisé une tombola au profit du téléthon avec des lots apportés par quelques adhérents, ainsi que par nos sponsors, (**Alden, Essonne Caravanes et Horizon liberté**) qui représentaient les gros lots de cette soirée. Avec l'aide de l'Accrépa, la somme reversée s'est élevée à 900 €.

Pendant les deux jours de ce rassemblement, une urne du téléthon était présente, ce qui a permis à certains d'entre nous d'y déposer leur chèque sous enveloppe. Ces dons ont été acheminés au siège de notre fédération pour regrouper avec les autres clubs et retransmis à l'AFM.

Quand vous lirez ces lignes, vous aurez reçu votre reçu fiscal.

Quant au jour « J » du téléthon des équipages ont répondu présent.

Depuis plusieurs années un équipage accompagne pendant les trente heures du téléthon, un cinéaste qui capture des images dans les différentes manifestations du Val de Marne. Ces images sont ensuite transmises à l'AFM et dans les différentes coordinations du 94.

Par contre, cette année l'AFM a fait appel à nous directement sans passer par des coordinateurs de région, pour aller dans un magasin de l'enseigne « **LECLERC** », à Dammarie les Lys (77), nous devions faire pédaler les clients sur un vélo d'appartement qu'ils ont mis à notre disposition dans la galerie marchande.

Trois équipages de différents clubs se sont relayés, dont un équipage de « l'ACCréPa », pour attraper au vol les clients et leur demander de bien vouloir pédaler gratuitement, nous devions enregistrer et noter les temps de chacun, car le magasin reversait à l'AFM un euro par minute pédalée.

Sur les 660 minutes d'ouverture du magasin les pédales ont tourné pendant 632 minutes, nous remercions les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et le Père-Noël présents dans la galerie car ils ont contribué à faire grimper le compteur.

Merci également pour leur volontariat à Mimi et Claude pour le 94, et Jeannine et moi pour le 77.



Marc BEURAIN
Pour l'ACCréPa



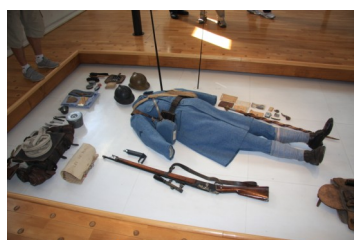
Samedi 7 septembre

Le rendez-vous est fixé à Péronne derrière le mémorial. Accueillis par Patrick, Marie-Pierre, André et Nicole avec un carnet de route bien détaillé, verres à pied gravés au logo de l'ACcRéPa et quelques petits gâteaux, les macarons d'Amiens. Après avoir salué nos compagnons de route, nous avons pu déguster des huîtres apportées par Dédé 56. Nous avons pu apprécier par la vue et le goût le cocktail de bienvenue préparé par Marie-Pierre, Nicole et certaines petites mains de l'ombre. Marie-Pierre a virevolté les yeux bandés et le sort s'est abattu sur Dédé pour préparer ce compte-rendu.



Dimanche 8 septembre

Historial : musée relatant les faits de la Grande Guerre 1914-1918, commentés par une guide. Par 3 groupes, nous nous dirigeons vers le Belvédère de Frise pour admirer la vue sur les étangs. Ensuite à Eclusier Vaux où avant le commentaire par Patrick sur les anguilles de la Somme, et la nouvelle anguillière, avons pu faire un jeu de boules. La pluie et le froid ne nous permettent pas de partager l'apéro...



Lundi 9 septembre

Par groupes de 5, direction sur Naours en passant par les pleins et vides au camping d'Albert. Visite des « muches » : intéressant la vie de cette cité souterraine. Cause de mauvais temps pas pu visiter le parc. Certains s'occupent : courses, jeux de cartes, papotage. Le climat ne nous permet pas encore de partager l'apéro...



Mardi 10 septembre

Départ pour les Hortillons d'Amiens. Quelle agréable sensation cette balade en bateaux à cornet sur les Rieux. Au cœur d'Amiens, irrigués par les rivières Somme et Avre, ils s'étendent sur 300 hectares. Ce sont des parcelles de terres entrecoupées de canaux. Ces rieux navigables servent à la circulation pour accéder à ces parcelles favorables à une culture maraîchère variée et de qualité biologique. En juin chaque année la fête des Hortillons permet la vente de légumes et de fleurs. Arrêt midi sur le bord de la Somme, c'est toujours agréable de bivouaquer au bord de l'eau.

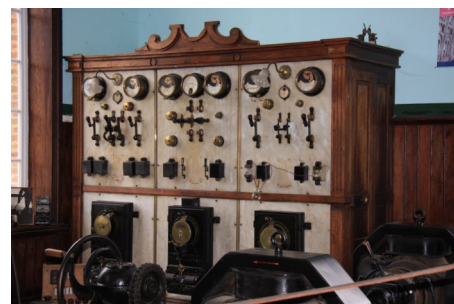
14h : Visite de la cathédrale par un guide : clarté, perfection et harmonie des proportions définissent cet édifice dont la construction remonte au XIII^{ème} siècle. Chef d'œuvre de l'architecture gothique, elle est la plus vaste de France (145 m. de long, 112 m. de haut à la flèche, 42 m. sous la clef de voûte. Elle pourrait contenir 2 fois Notre Dame de Paris et sa nef est la plus haute du monde. Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981.

21h45 : Cathédrale illuminée : spectacle de restitution de la polychromie originelle des façades, découverte suite au nettoyage par laser. Donné tous les ans gratuitement en fin d'année et pendant la période estivale ce spectacle nous permet, même sous les parapluies, d'admirer les statues qui retrouvent leurs couleurs médiévales grâce à des projections lumineuses. Après ce beau spectacle, départ pour Samara. Bien sûr, il fait nuit. Daniel et Manu sont là pour nous aider à bien stationner.



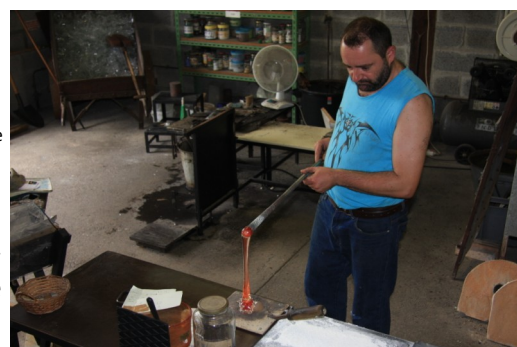
Mercredi 11 septembre

9h30 : Visite du Centre préhistorique par 2 guides : une pour les dames, une pour les messieurs. Ce parc nous fait remonter le temps depuis la Préhistoire, sur les traces de nos ancêtres, de la création du feu à l'époque gallo-romaine, 600 000 ans d'histoire de l'homme. Reconstitution d'habitat, animations, démonstrations artisanales. Le soleil n'a pas voulu montrer le bout de son nez. Après le déjeuner, départ pour Long : visite de la Centrale hydroélectrique avec commentaire sur la fabrication de la tourbe, à pied devant le beau château, l'église St Jean Baptiste, à la mairie guidés par Lionel - ancien secrétaire de mairie - avec son charmant patois et son sens de l'humour. Le dîner nous a tous réunis sous des tonnelles montées par nos organisateurs : barbecue avec salades : bon et copieux.

**Jeudi 12 septembre**

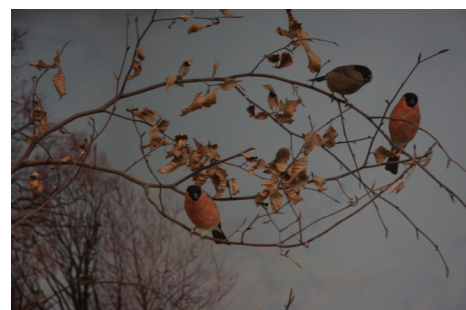
10h : Visite du château privé de Rambures par une guide. Forteresse du XV^{ème} siècle. Remarquable exemple d'architecture militaire et transformé au fil du temps. La chambre du Roi accueillit plusieurs fois Henri IV. Au 20^{ème} siècle d'importants travaux de restauration ont fait disparaître une grande partie des ajouts du 19^{ème} siècle.

15h30 : Visite du Musée de la verrerie à Blangy sur Bresle. Merveille de finesse et de savoir faire, production mondiale de flacons pour la parfumerie de luxe. Démonstration par le souffleur de verre.

**Vendredi 13 septembre**

Le matin : quartier libre. Chacun peut choisir sa route : Eu, Mers les bains, le Hable d'Ault, Bois de Lise, Cayeux sur mer. Beaucoup choisissent le Tréport pour profiter d'une restauration de moules-frites.

15h : Visite du Musée de la maison de la baie de Somme et de l'oiseau, véritable centre d'interprétation avec plus de 300 espèces d'oiseaux dans leurs milieux naturels reconstitués.



Samedi 14 septembre

Visite guidée de Saint-Valéry-sur-Somme. Charme médiéval, remparts et ruelles pavées, quartier traditionnel des marins.
L'après-midi, chacun fait ce qui lui plaît.



Dimanche 15 septembre

Descendus à pied dans la ville. Petit tour dans le marché.

11h : Rendez-vous à la gare pour prendre le petit train touristique. Bien agréable ce voyage dans ce train à l'ancienne, à vapeur. Quelle ne fût pas notre surprise d'entendre les bouchons de champagne péter en l'honneur des anniversaires de Paulette, Serge ainsi que Jocelyne, fille de cheminot, née un 15 septembre quelques années plus tôt.

Tournée générale, ce fût un bon moment de joie.

Terminus le Crotoy, déjeuner bien convivial, bon et copieux au Restaurant du Port.

Retour pour un après-midi libre.



Lundi 16 septembre

10h30 : Visite du parc du Marquenterre. Territoire en perpétuelle mutation qui se transforme au gré des marées et des saisons. 3 000 hectares de marais et de dunes au bord de mer. Formidable abri pour les oiseaux surtout en période de migration : canards, spatules blanches, tadornes de belon, avocettes, coulis, chevaliers, cigognes. Après le déjeuner, direction Ponthiolo, parking dans la cour de la ferme de Romiotte. Regard sur la stèle érigée à la mémoire des Frères Caudron se passionnant pour l'aviation, ils réalisent un planeur - Romiotte- tiré par une jument, qu'ils font voler au printemps 1909. Ils créent l'Association Aéroplanes Caudron Frères. Ils ont occupé une place particulière dans l'histoire de l'aviation.



Mardi 17 septembre

9h30 : Visite de la Safranière par M. et Mme Poupart. Histoire, origine, culture, élaboration, cuisine. Dégustation de crème brûlée safranée. Certains se laissent tenter à l'achat de quelques produits avec du safran.

Départ pour Mahon : Visite du moulin. Situé sur un des affluents du canal de la Somme, passé de l'énergie hydraulique, au charbon et à l'électricité, ce moulin, dernier en activité dans la Somme, produit une large gamme de farines, issues de blé principalement récolté dans la région de la baie, destinées aux artisans boulangers.

Reçus par le descendant de la famille Ruquier, meuniers de Père en Fils depuis 1800.

Nous nous retrouvons tous à Boismont/Pinchefalise : « Soirée de gala ». La soirée se passe bien agréablement avec un apéritif et un repas délicieux. Chansons, mimes, « le jeu du carrosse ».

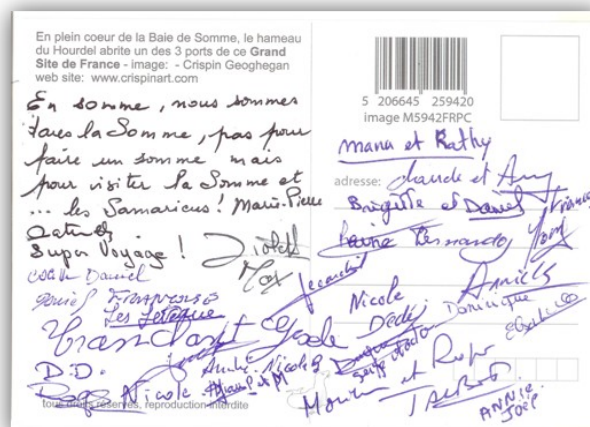
Les danses ont été orchestrées par notre DJ Dédé 56 que nous remercions pour son aimable participation ainsi que les Beaubeau. Petit cadeau d'adieu, non d'au-revoir, une rose pour les dames et une jolie cigogne en verre soufflé. C'est le moment de se faire la bise pour se quitter.



Malgré les parapluies ouverts et les capuchons, nous avons apprécié cette escapade en Somme et remercions nos Gentils Organisateurs pour nous avoir fait participer à la découverte de cette région qui leur tient si bien à cœur.



Nicole et André Devireux



LA SICILE : Voyage FFACCC

C'est la première région d'Italie par sa superficie (5 708 km), la 3ème par sa population (5 millions d'habitants). L'île est célèbre pour ses volcans dont l'Etna, le plus grand volcan actif d'Europe. Le plus long fleuve qui la traverse est le Salso (144 km), des îles plus petites sont rattachées à la région administrative de la Sicile (Ustica-Pantelleria-Eoliennes-Egades et Pélage dont Palerme est la capitale). Trois mers baignent les côtes de la Sicile, ce qu'évoque le nom donné à l'île dans l'antiquité « TRINACRIA » (la terre aux trois pointes), au nord la mer Tyrrhénienne, au sud la mer méditerranéenne, à l'est la mer ionienne.



Dimanche 22 septembre

A San GIOVANI, les 6 équipages de l'Accrépa se retrouvent par pur hasard à un poste d'essence ! Embarquement à 12h30 direction la SICILE, pour arriver ½ heure plus tard à MESSINE. Nous nous rendons en convoi au camping Marinello qui se trouve à environ 70 km.

Parking ombragé, belle salle de restaurant au bord de la mer, „Accueil très chaleureux. A la demande de Claude GUET (FFACCC), le patron fait conduire Gérard chez le médecin de garde accompagnés par Toinon qui a fait l'interprète. (Avant de retrouver le groupe, nous sommes passés par Pise, Siene, Orviéto, Rome. TROP de marche !) Hélas Gérard ne pourra jamais faire les excursions jusqu'à la fin du séjour, il n'apercevra la Sicile qu'à travers le pare brise de son camping-car ; lui qui se faisait une telle joie ! Nous nous sentions un peu responsables Alain et moi.

Avant le dîner, certains ont profité de la plage.

Le soir, un dîner de bienvenue nous est proposé, très copieux.

Cuisine excellente pendant ces trois jours, bien sûr nous avons eu des pâtes aux multiples assaisonnements mais cela ne représentait qu'un plat...



Nous nous sommes donc retrouvés à 17 équipages. (CCRA-CCCEST-UCCF 6 ACCREPA). Nous avons fait déjà connaissance avec la plupart autour d'un apéro à l'espagnol organisé par Claude et Monique GUET (CCRA-FFACCC-). à Pompeï.

Lundi 23 septembre

7h30 – distribution de croissants et de petit pain (ceci tous les matins !)

8h30—départ en car avec Christina notre guide pour **Messine**.

Une surprise nous attendait, la visite du musée qui était prévue n'a pas eu lieu pour cause de fermeture !

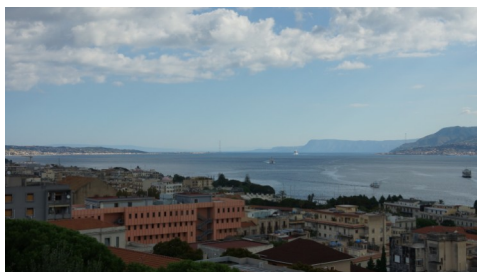
Messine est une ville stratégique au bord de la mer Tyrrhénienne avec son **détroit** ; fondée par des navigateurs grecs au VIIIème siècle avant J.C, détruite par les carthaginois en 396 avant J.C., peuplée au cours des siècles d'Arméniens grecs, d'Arabes, de Juifs et d'autres communautés venues des grandes villes maritimes d' Europe, elle acquit beaucoup d'importance jusqu'à la révolte de 1674-1678 contre les espagnols, puis elle déclina partiellement détruite par le séisme de 1783 et pratiquement rasée par celui de 1908 (91% de constructions détruites, 60 000 victimes) ; reconstruite, elle subira des raids aériens en 1943 !

La reconstruction s'est faite rapidement mais avec des matériaux de mauvaise qualité, nous constatons hélas le résultat aujourd'hui..

A l'embouchure du port la **Statue de la Madonna della Lettera**, patronne de la ville, nous accueille avec ces mots « je bénis vous et votre ville ».

Au centre de Messine , sur la grande Piazza del Duomo, même avec sa façade récente, la cathédrale est riche en mosaïques, en reliefs avec ses trois portails de style gothique ,elle fut fondée par Henri VI en 1197, et a conservé son aspect médiéval avec son portail central d'origine du début du moyen âge .A sa gauche, le grand campanile (près de 60 m de haut) accueille la plus grande horloge astronomique du monde fabriquée à Strasbourg en 1933. A midi de nombreux automates (dont un lion , un coq, des anges...) commandés par d'immenses roues dentelées s'animent.C'est très impressionnant !

Sur la place se trouve la fontaine d'Orion du XVI ème siècle, les statues représentent les fleuves Tibre, Nil, Ebre et Camaro.

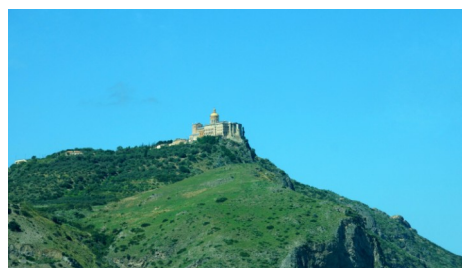


Retour au camping pour le déjeuner

15 h : départ toujours en car, avec Christina notre guide pour **Tindari** et son sanctuaire .

Depuis l'intérieur du car, lors de la montée, nous admirons le sanctuaire qui est situé sur un piton dans la partie moderne de la ville.

Dans la zone de fouilles ,des vestiges importants ont été retrouvés ; anciennes fortifications,le théâtre grec (IIIème siècles avant J.C.), une basilique avec de robustes arcades et les thermes (IIème siècle avant J.C).



18 h : retour au camping.

Mardi 24 septembre

8 h : départ pour **les îles éoliennes** .



Le car nous emmène à Milazzo,où notre guide Nadia, nous attend. Nous devons embarquer pour **Lipari**(1h20 de trajet).Lipari est la plus grande des îles éoliennes(10 km de long, 5km de large), des sources chaudes et des fumerolles témoignent de l'activité volcanique.Nous visitons la vieille ville entourée de remparts avec son château et sa cathédrale et le parc archéologique .Puis Nadia nous a conduit sur la plage d'Acquacalda où les bateaux venaient jadis embarquer leurs chargements de pierre ponce.

Nous reprenons le bateau pour aller à **VULCANO** . Cette île était dédiée à Vulcain, le dieu du feu et selon les anciens c'était aussi la demeure d'Eole, le dieu des vents.

Après le déjeuner, près de Porto di Levante on a pu assister aux baignades dans la boue sulfureuse de nombreuses personnes, car autour, des rochers de la lave noire (faraglione) ,des sources thermales réchauffent la mer, malheureusement nous n'avions pas avec nous nos maillots de bain! Avant de quitter cette île nous sommes allés admirer les plages de sable noir.

Nous embarquons une dernière fois, mais avant de retourner à Milazzo, le capitaine nous fait admirer la zone côtière mythologique (Grotta del cavallo) et les magnifiques rochers émergeant de la mer avec en arrière plan le Stromboli ceci par un superbe temps et une bonne luminosité. Retour à Milazzo et au camping Marinello tous éblouis par tant de beauté ! Dernier dîner dans ce camping qui nous laissera un très bon souvenir.



Mercredi 25 septembre

changement de camping

Départ individuel, mais les 6 équipages de l'Accrepa partent en convoi pour le camping Rais Gerbi gardant un œil sur Gérard qui malgré les piqûres n'était toujours pas en forme. Arrivée à 13 h, déjeuner dans les camping-car ne sachant pas qu'un déjeuner était prévu ! A 14h le propriétaire très contrarié vient nous chercher ; quelques équipages sont courageusement allés prendre un deuxième repas surtout vis à vis du personnel qui s'était donné du mal et pour « amadouer » le propriétaire très mécontent (cela se comprend!) !

Après midi libre : lessive, nettoyage....et piscine pour certains !

Apéro offert par Claude et Monique au 35 participants !

Au dîner nous avons dégusté d'excellentes pizza.

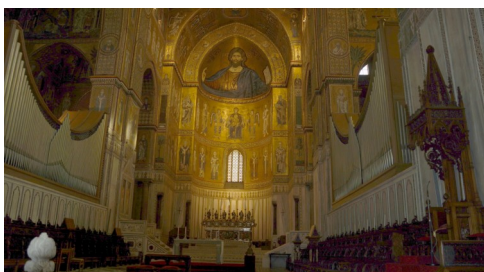
Jeudi 26 septembre

A 8 h 30(toujours après les croissants et les petits pains!), nous partons en car avec une nouvelle guide pour **Monreale**.

Monreale se trouve à 8 km de Palerme, cette petite ville doit sa célébrité à sa cathédrale (duomo) qui marque l'apogée de l'art arabo-normand. Elle a été fondée en 1172 par Guillaume II .

Célèbre par son remarquable intérieur avec ses magnifiques mosaïques byzantines à fond d'or illustrant des épisodes de la Bible (6430m2). Sur le fond du Duomo, toujours en mosaïques, on peut admirer le gigantesque Christ Pantocrator ,(signifiant en grec : bénissant) entouré de figures de saints, d' anges et d'apôtres avec la Vierge à l'enfant.

Le splendide pavement de la cathédrale, terminé au XVI ème siècle, est en granit et porphyre à dessins géométriques.



Nous nous dirigeons ensuite vers le cloître du couvent bénédictin datant du XII^{ème} siècle édifié aussi par Guillaume II. Il possède 228 colonnettes, de différentes formes, incrustées d'or et décorées de mosaïques et de pierres précieuses, (travail d'ouvriers arabes, grecs et provençaux), surmontées de chapiteaux ornés de magnifiques sculptures variées soutenant des arcades d'inspiration arabe. Dans un angle du cloître se trouve « le petit cloître » qui referme une petite fontaine de style arabe.



Après toutes ces émotions, nous partons pour **Palerme** (capitale de la Sicile) déguster des « échantillons de pizzas » beaucoup d'échantillons !... dans un café-bar.

Nous reprenons le car pour la visite panoramique du centre historique de la ville ; **la Porta Nuova** bâtie en 1569 en souvenir de Charles Quint, l'église **San Giovanni**, et ses cinq dômes d'influence musulmane....

La Chapelle Palatine fondée en 1132 par le roi normand Roger II dont le sol et également les murs sont entièrement recouverts de mosaïques, là aussi on retrouve un Christ Pantocrator entouré de St Pierre et de St Paul, mais moins imposant que celui de Monréale, et un plafond en bois de style arabe.

La **Cathédrale** fondée en 1185 est composée de styles des différentes époques qui reflètent l'histoire de la ville. A l'intérieur, sont conservées les tombes impériales et royales, l'urne d'argent avec les reliques de Sainte Rosalie patronne de Palerme (par ses prières, elle mis fin à une grand épidémie de peste.) En remerciement, un sanctuaire lui a été élevé sur le mont Pellegrino, le 3 septembre une procession de flambeaux part de Palerme jusqu'au sanctuaire, le 15 juillet la procession d'une urne contenant les reliques de la Sainte traverse les rues de de la ville et se termine à la Cathédrale.



Nous quittons le centre de Palerme pour aller visiter les catacombes. Il s'agit d'un véritable cimetière qui s'articule dans les souterrains du couvent des Capucins. Ce sont des corps de prélats ou de riches habitants de Palerme momifiés ou à l'état de squelette. Dans une chapelle repose une fillette morte en 1920 dont le corps est si bien embaumé qu'elle semble endormie ! Cette visite est très impressionnante !

Il reste encore beaucoup à découvrir dans cette belle ville, mais il faut rentrer ...



Vendredi 27 septembre

8h30 départ pour **Cefalu'**, nous retrouvons notre guide .

Niché au pied d'un promontoire rocheux, Cefalu' a conservé ses allures médiévales autour de la cathédrale normande érigée au XII^{ème} siècle par Roger II. Le Duomo écrase par sa masse le reste de la ville. A l'intérieur sont conservés de splendides Fonts Baptismaux (XII^{ème} siècle), la statue en marbre de la Vierge à l'enfant (1533), le sépulcre de l'évêque Castelli (1788) et deux orgues du (XVIII^{ème}) siècles finement décorés. On retrouve de superbes mosaïques sur or de l'art byzantin, dont la majestueuse figure du Christ Pantocrator. Les nombreuses églises de la ville témoignent de son statut d'évêché principal.



Le quartier des pêcheurs, les vieilles maisons massées en bord de mer, la longue plage de sable fin, l'une des plus belles de la côte nord de l'île, sont très agréables. Nous avons découvert un lavoir médiéval qui servait encore il y a quelques années.

Nous rentrons déjeuner au camping en musique, chantant avec le chauffeur pour déguster d'excellentes fritures !

A 15 h direction **POLLINA**, c'est un village sur les hauteurs, avec ses ruelles typiques, son théâtre d'où on a un panorama superbe. Avant de partir nous allons au musée de la « Manne ». La manne est obtenue à partir d'entailles effectuées sur le tronc de frênes d'où une résine transparente, aux reflets violacés jaillit et au contact de l'air de l'été sicilien devient solide et se cristallise en stalactites douces et blanches et devient comestible. (cela rappelle la culture du sirop d'érable).

Nous rentrons au camping en musique, entraînés par le chauffeur, nous chantons en cœur, quelle ambiance ! Avant de nous quitter il a voulu une photo du groupe et a remis à Claude LEVEQUE une copie du CD que nous avons écouté.

Dernier dîner, toujours excellent. Sans oublier que nous avons eu le droit tous les soirs à un petit digestif offert par le patron !

On se souviendra d'un camping parfait, vastes sanitaires, piscine, excellents repas, à part le vin rouge. Le premier soir le patron a dit à Claude GUET « je croyais que les français aimaient le vin ? » Il a vite compris que l'on préférerait le blanc !!



Samedi 28 septembre

Départ pour l' Eurocamping DUE ROCCHIE situé à 170 km., nous quittons le nord de l'île pour le sud et nous nous retrouvons au bord de la méditerranée.

Arrivés à 12h 30, l'Accrepa toujours en convoi mais sans Richard et Toïnon, qui étant en tête ,ayant raté une route sur la droite, n'ont pu faire demi-tour contrairement à nous ;« la blonde » de leur GPS a préféré leur faire faire un petit tour par la montagne ...ainsi après des kilomètres supplémentaires, ils nous ont enfin rejoints au camping !

Les emplacements sont nettement plus étroits, mais après maintes manœuvres ,chaque équipage est casé ! Cette fois-ci, les 17 équipages se présentent au repas qui nous attendait !



Après midi libre : Sieste pour certains, nettoyage, lessive et bronzage et baignade sur une superbe plage de sable. Dîner quelconque (cela nous changeait des deux premiers campings).

Dimanche 29 septembre

7 h distribution de croissants et de petits pains (on ne change pas les bonnes habitudes!)

Départ 8h car nous avons 160 km à parcourir pour atteindre **Selinute**. Notre guide nous attend là-bas.

Dominant la mer, les ruines de cette puissante cité grecque sont parmi les sites archéologiques les plus fascinants de la Méditerranée. Fondée au VII^{ème} siècle, elle fut détruite par les carthaginois et tomba dans l'oubli. Des fouilles (encore en cours) ont mis au jour huit temples aux colonnes doriques colossales ainsi qu'un système de fortifications.

A 13 h déjeuner (très succinct) au bord de la plage dans une pizzeria. Pendant le temps libre, naturellement nous nous sommes précipités dans un autre endroit pour déguster de délicieuses glaces et café expresso ! Puis à 15 h retour en car pour parcourir encore 160 km.

Au camping nous avons eu droit à un bon dîner que nous avons tous mangé avec appétit !



Lundi 30 septembre

Départ pour **Agrigente**. Notre guide, le seul homme que nous ayons eu durant notre périple nous attendait sur place. (cocasse, macho, très méditerranéen!) Nous avons été sur le site de la vallée des temples. Ce sont des temples construits durant la splendeur de la grande Grèce.

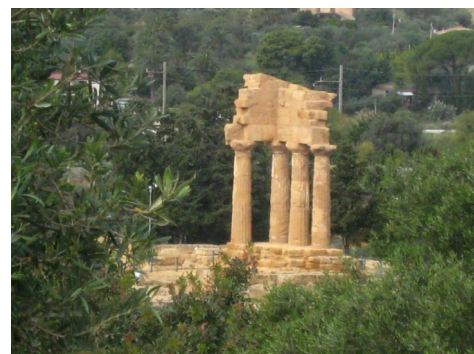
Le Temple de Castor et Pollux, l'angle du fronton est tout ce qui reste de l'ancien temple.

Le Temple de Jupiter Olympien du Vème siècle avant J C dont il ne reste que les grands télamons, les atlantes.

Le Temple d'Hercule datant du VIème siècle avant JC dédié au fils de Jupiter .

Le Temple de la Concorde dans un parfait état de conservation, il date du Vème siècle avant JC, présente un périmètre de 34 colonnes sur un piédestal de quatre marches, au VIème siècle avant JC, il fut transformé en basilique chrétienne.

Le Temple de Junon ou Héra Lacinia datant de 460-440 avant JC, conserve 25 des 34 colonnes d'origine et d'où on découvre un splendide panorama.



Départ en car, sans notre guide, pour **Licata** où nous avons visité une cave; le propriétaire ne parlant pas un mot de français, c'est Toinon qui a fait l'interprète. Merci Toinon ! Un buffet exceptionnel nous attendait pour une dégustation de vins et de produits du terroir. Quel accueil chaleureux !

A 15 h, joyeux , rassasiés , chargés de bouteilles, nous avons repris le car pour rentrer au camping.

L'après midi libre nous a permis de récupérer soit dans les camping-car, soit sur la belle plage.

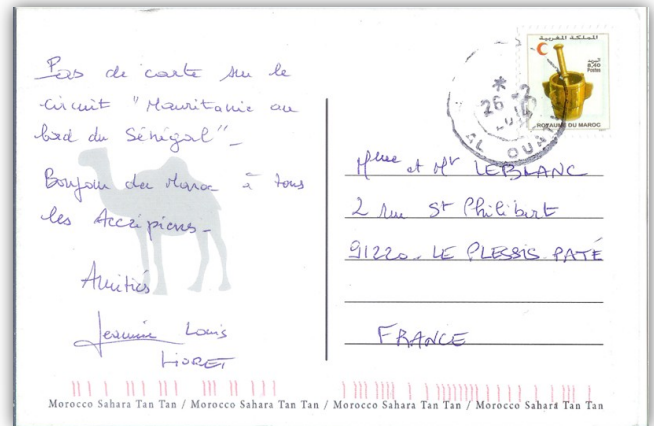
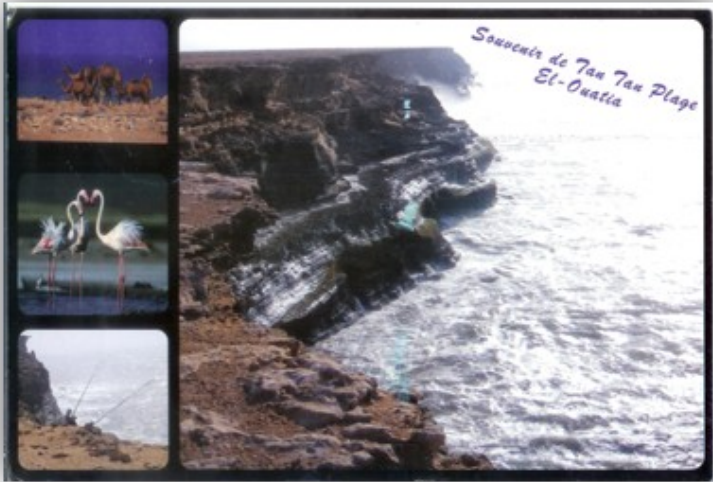
Heureusement car ce dernier dîner au camping Due Rocche a été pantagruélique et délicieux avec digestif pour terminer.



Alain et Danièle PAGES

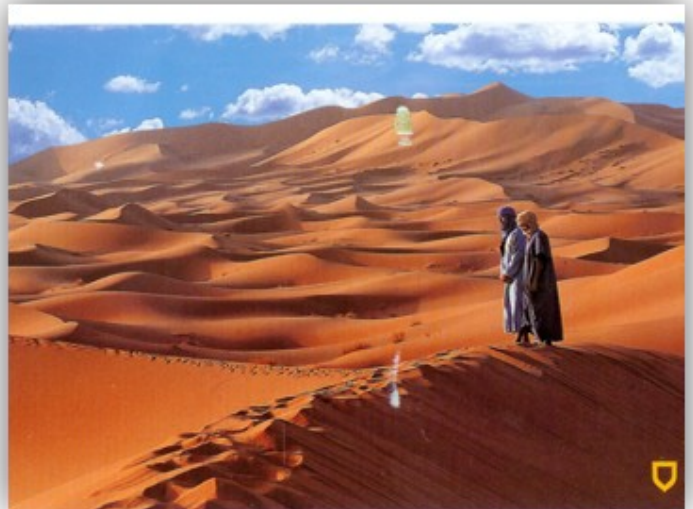
*Fin de la première partie.
La suite dans la prochaine
revue...*

Ils ont pensé à nous



Jeanine et Louis LIORET

Du MAROC



Danielle et Maurice CHAPEL-EYBERT

Du PORTUGAL



Equipages BOUARD, LEGRAND, CERQUEIRA et GASNIER-SETTAOUI



FORUM DES VOYAGES À VITRE (35) DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2013

Le Forum des voyages, sous l'égide de la FFACCC s'est déroulé cette année à VITRE (35)

19 clubs ont participé à cet événement qui a rassemblé environ 190 équipages de camping caristes de divers horizons (dont 13 ACcRéPa), qui ont été accueillis à partir du jeudi par le club de l'A.O.C.C., l'ouverture étant prévue le vendredi après-midi.

Les organisateurs proposaient des ventes de crêpes salées ou sucrées, et de cidre.



Les agences de voyage : Cap latitude, Tellier, Orcada, Mauritanie Aventure, Pan Travel (Roumanie), Camping.M. étaient présentes ainsi que les conseillers voyages pour nous faire partager leurs expériences.

Nous avons pu déguster les produits régionaux des Salaisons de Pradelles (43) ainsi que les spécialités de la Biscuiterie Cotte & Escoffier à Saint Didier en Velay (43)



Au programme étaient prévues :

- * Visite de la ville : 3ème ville gothique en Europe située aux portes de la Bretagne, à la rencontre de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, Vitré est une ville d'Art et d'Histoire de 17300 habitants. Une ville à taille humaine accueillante et animée qui offre un cadre de vie de qualité.

- * Visite du château



Le dimanche a eu lieu le tirage de la tombola, le gros lot était un voyage offert par Mauritanie Aventure. Sur les 19 lots en jeu, 5 lots ont été gagnés par les accrépiens. Les équipages : Brochard, Cousin, Devireux, Leblanc et Levasseur.

Le Forum s'est achevé par un repas de gala animé par un orchestre, les danseurs étaient nombreux sur la piste.

Claudine COUSIN



Après le forum 7 équipages ACcRéPiens sont restés pour les prolongations.

Visite des environs de Vitré :

1^{er} jour : le Mont Saint Michel s'effectuera sous la pluie et le brouillard. Accompagnés d'une conférencière très drôle et spirituelle, qui nous a fait oublier le mauvais temps, mais surtout découvrir un très beau site riche d'histoire.

Au détour d'une ruelle, chacun s'est régalé des yeux à la confection de la fameuse omelette de la « Mère Poulard » ce qui nous a mis en appétit pour un bon déjeuner au restaurant.

Après-midi, visite de la cathédrale Saint Samson des 12/13^{ème} siècles à Dol de Bretagne. Petit tour en ville où nous pouvons remarquer les maisons à pans de bois.

2^{ème} jour : le soleil est revenu, nous visitons Fougères, ville médiévale, et son château (un des trois premiers d'Europe) toujours sous la houlette d'un guide qui nous a appris que Fougères avait été le fief de la fabrication des chaussures.

Déjeuner à Dompierre du chemin d'où nous nous sommes rendus dans une salle pour écouter un conteur en langue romane de Bretagne « Le Gallo ». Quel agréable moment de rire à en pleurer pendant 2 heures.

Retour sur le site vers 18 heures.

Le lendemain, dispersion après avoir passé deux bonnes journées à rire et à découvrir notre patrimoine.



Filoche et Filochette



Nous remercions les organisateurs de l'A OCC pour ce sympathique week-end.



Agréable Week end. Merci à l'A OCC et à Bruno organisateurs. Lundi 11 Novembre. Joyeux Noël. LEBLANC. Superbe week-end. Claudine Alain: COUSIN. Filoche. Filochette. Bien arrosé. Jean Claude. Evelyn. Tout va bien. Jean François. Repas Dansant Animé par JF Martinez. RAS. Jeannine Paire. Nos sejours en peu moins des bleus! Régim et Jau de L'É. WE pleureux, WE heureux Jau de L'É. Bon sejour avec la pluie, mais les. J'aurais été présent. Bon sejour avec la pluie, mais les. J'aurais été présent. Duo de fromages sur lit de salade. Macaron pistache-framboise et son coulis. Bravo à l'Accepi pour le club la plus représenté. Comme quoi le changement a été BON!!

MENU

Cocktail Emeraude Biscuits et canapés

Dos de cabillaud rôti sur fondue de poireau-carottes et coulis de St Jacques

Noisette d'Agneau Grillée à la Provençale

Duo de fromages sur lit de salade

Macaron pistache-framboise et son coulis

Bravo à l'Accepi pour le club la plus représenté

COMME quoi le changement a été BON!!

Louis Valotaire

Luigi Bianchi Daniel Draut

Le Réveillon 2013 à LURCY



Nous avons bien terminé l'année 2013 : une jolie décoration dans la salle, un repas gastronomique, une ambiance festive, un DJ au top, tous les éléments étaient réunis pour bien finir cette année. Nous avons même eu droit à un magnifique feu d'artifice à minuit pour fêter la nouvelle année 2014.

Un grand merci à Jocelyne et Didier pour l'organisation de cette soirée très conviviale.



Un petit clin d'œil à 2 équipages, ainsi que Filochette qui a réussi à avoir son badge personnalisé

Le Réveillon 2013 à LURCY

Lundi 30 décembre : nous sommes vingt-cinq camping-cars à être présents à l'auberge de la Gravette. Le soir, nous nous rendons au restaurant Saint-Joseph situé à Sancoins avec Filoche, l'organisateur.

Le lendemain, les portes du réveillon s'ouvrent à 19h30, Jocelyne inaugure un tout nouveau micro et nous fait un discours d'une trentaine de minutes. Quelques cadeaux sont échangés, nous prenons connaissance de l'équipe de restauration dont le patron est un artiste qui, pour l'occasion, expose une collection de belles statuettes et d'objets métalliques de sa fabrication. Nous adorons cette auberge, son feu de cheminée et sa décoration composée d'anciens outils de ferme. Les nappes turquoise sont ornées d'un chemin de table en tulle blanc rehaussé d'éléments végétaux cueillis dans les bois. Ce soir, c'est ripaille et ça se voit, un tonneau posé en bout de buffet, au milieu de la salle sert de décoration, le rouge a été transvasé dans de grosses cruches en grès posées sur les tables, quand au vin blanc, il est fruité et se marie bien avec le foie gras. Entre le fromage et un feu d'artifice surprenant et très coloré, Guy imite l'éléphant et le cheval et nous livre à sa façon, la liste des participants en nous demandant de nous lever à l'appel de nos noms.

« Comme il y a beaucoup DEJEAN, nous verrons si LECONTE est bon, avec les 4 copains de LEBLANC. Bienvenue aux COUSIN, CHARLES de FRESSANCOURT. Avant de venir, ils sont passés par la CHAPEL pour rencontrer LE CARDINAL KONIECZNY, ils ont pu faire bénir les CHAPRON, cuits chez LEBOULENGER avec du bois d'OLLIVIER coupé avec un TRANCHANT affûté par VILLAIN-SCHNELLS chez le maréchal FERRAND. Pendant le réveillon, on ne va pas faire un DEBAERT zien ou horticole pour savoir à quel degré est l'ERBIBOU dans la grande CARNUS. Et, pour savoir si SAVARY ALBEAU rôle quand on accélère dans la COSTE de MAQUAIRE ou si c'est THOMASY et que ça FILOCHE. Quand aux PENSART, ils ont mis les MOVFFLE, brrrrr... Tournons la PAGES car DOS SANTOS et Catherine ont très faim, le compte est bon, alors trinquons ! »

Bravo Jean...



Conscients de vivre un moment surréaliste mais bien de circonstance avec ce passage d'année, nous nous embrassons avec effusion aux douze coups de minuit. Les plus traditionnels se souhaitent joies et bonheur sous le gui suspendu au plafond du vestibule.

Après des discussions animées et un bon repas, place à la musique. Jean Claude met une suite de chansons inédites dont « la 4L à Jacky », inconnue de la plupart d'entre nous. Après une bataille de confettis et de nombreuses danses, Romain allume le feu avec « Requiem pour un fou » de Johnny Halliday et Lara Fabian au Stade de France. Ceux qui y étaient en ont eu plein les yeux et plein les oreilles, des gerbes de feu s'élevaient comme des torches, c'était magistral, c'était l'année 1998 ! Le feu, à l'auberge de la Gravette s'éteindra quinze ans plus tard à 5h30 du matin, c'est une mention spéciale amplement méritée pour Romain ☺.

À 11h, tout le monde est debout, quatre personnes s'installent à bord d'une C1 jaune paille reluisante garée au milieu d'une pelouse en forme de promontoire. La conductrice essaie de démarrer, sans succès, elle fait une marche arrière et là, on entend : « *mon rosier !* ». Puis, accélérant franchement en marche avant, ce sont deux gerbes de terre qui jaillissent et repeignent la voiture, on entend : « *ma voiture ! Ah c'est bien une femme qui conduit...* »

Le Réveillon 2013 à LURCY

Nous attendrons le retour de la voiture décorée pour nous mettre à table dans la maison. C'est la séparation : les hommes d'un côté, en bout de la table et les femmes de l'autre. « Super », entend t'on, « Enfin », réplique t'on, les deux groupes rivalisent en montant le son, jamais vu un tel bazar !

L'après-midi, une randonnée de mise en forme réunit tout le monde. C'est l'occasion de découvrir la campagne. Un troupeau de vaches blanches détaille devant nous au moment de le prendre en photo, trop tard ! Le soleil couchant nous offre le spectacle de ses rayons dorés traversant la forêt, c'est agréable de se promener au grand air et... très bon pour la digestion.

La fête s'estompe peu à peu, il faut penser au retour, à regret mais heureux d'avoir vécu un réveillon jubilatoire entre amis. Remerciements à chacun d'avoir apporté dans son bagage un peu de son savoir faire, préparé la salle, les repas, dirigé les marches ou simplement offert sa bonne humeur pendant ces quatre jours de fiesta que nous ne sommes pas prêts d'oublier. À l'année prochaine pour d'autres aventures, par exemple un stage de conduite ou une course de vitesse de camping-cars sur le circuit automobile de Lurcy-Lévis... si Didier le veut !



Recette des Doubitchous de Clodelles...

Ingrédients :

- 125 g. de boudoirs (22)
- 125 g. de poudre d'amandes
- 75 g. de sucre en poudre
- Cacao en poudre
- 2 cuillères à soupe de chocolat râpé
- 3 cuillères de lait
- 2 cuillères de Cointreau ou plus

Recette :

- Ecraser les boudoirs, mettre dans une terrine le chocolat râpé, le sucre et les boudoirs écrasés.
- Mouiller avec le lait tiède et le Cointreau et faire une pâte (malaxer à la main), ajouter la poudre d'amandes.
- Bien travailler le tout puis diviser pour former les Doubitchous, les rouler dans le cacao en poudre et imiter les yeux des pommes de terre en enfonceant çà et là une fourchette.
- Mettre au frais et déguster à l'envie.



Thomas et Claudine PENSART

Vendredi 24 janvier : les camping-cars sont accueillis au fur à mesure des arrivées, nous échangeons nos vœux si cela n'a pas été fait à la soirée de la Saint-Sylvestre à Lurcy-Lévis. Le soir, nous dînons dans la grande salle en forme de bateau renversé autour d'un buffet improvisé et des huîtres d'André. Dehors, le ciel est d'une grande clarté et la pelouse givrée brille sous les étoiles.

Au petit matin, le temps change, la pluie et le vent sont annoncés pour le reste du week-end. Nous accueillons les derniers arrivants, à l'abri dans la salle. Malheureusement, à la fin du déjeuner, Jean glisse sur le carrelage humide en allant chercher un café au bar et se fracture le fémur. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement en attendant son retour parmi nous.

Les nouveaux adhérents reçoivent leur plaque bleue, puis vers 19h, de curieux personnages sortent des véhicules : un Père Noël sans sa hotte, est-ce normal ? Noël est passé, mais que dire de cette grenouille portant un bébé grenouille qui coasse dès qu'on passe près d'elle ? Et voici deux autres bébés, l'un est rose et l'autre bleu avec une barbe poivre et sel qui pique quand on l'embrasse, ils tiennent dans leurs bras des poupons.



Un moine est accompagné d'une bonne-sœur sexy car sa robe est fendue, ils s'embrassent, vivraient-ils dans le péché ? La sœur est-elle la seule ou la double-maîtresse de cet homme ? C'est alors qu'entre en jeu une belle infirmière pour la pique, elle est à moitié rassurée par la présence de l'homme invisible. D'autres personnages déguisés dont un baron et sa baronne, des andalous, des hippies, des marocains et des pirates défilent ensuite devant des paparazzis médusés.



Le décor est planté, c'est le moment de l'apéro puis nous allons vers l'une des tables qui portent le nom des sorties du club : Chinon, Honfleur, Puy du Fou, retrouvailles de Printemps et Seraincourt. Le dîner est apprécié et ponctué par le trou russe. Jocelyne nous demande de faire le choix d'une chanson pour un concours entre tables de karaoké. Les commentaires fusent de partout et je constate que nos gens d'église ne sont pas en reste, bien au contraire car ils font attention à ce qu'il n'y ait pas de débordement : « *pas de boogie-woogie avant de faire vos prières du soir !* ». Après de piètres performances collectives, un serveur interprète la chanson de Luis Mariano : « *Rossignol, Rossignol de mes amours...* », ce qui relève d'un seul coup le niveau !

La danse prend le relais pendant que les rois sont tirés. Jean-Claude nous a concocté un programme très varié : madison, tango, samba, cha-cha, chenille, sirtaki, disco, slow... Un cours de zumba est dirigé par Claudine sur une musique de Stromae : « *Papaoutai* ». La zumba se pratique habituellement dans les clubs de gym, la gestuelle s'inspire du texte des chansons. La soirée se termine peu après cet intermède et les derniers couples encore en piste rejoignent leurs hôtels particuliers.

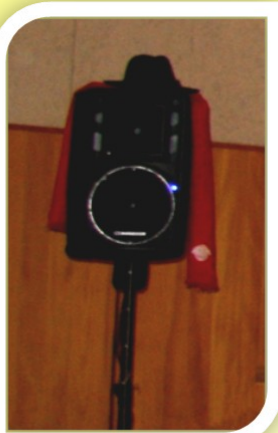
Il faut attendre 9h pour voir apparaître les premiers signes de vie du campement. Le réveil est difficile pour un certain nombre d'entre nous à la suite de problèmes digestifs et du manque de sommeil, la fête serait-elle déjà finie ? Que nenni, « *chacun fait ce qu'il lui plaît* » jusqu'à midi : achats à la boutique des ACcRéPiens, ballades au village ou à travers champs, avec ou sans son chien, préparation du repas...

L'après-midi, nous sommes passionnés par les commentaires et les vidéos de plusieurs voyages d'exception dont l'un à Pradelles et un autre, plus périlleux et complexe, au Moyen-Orient dans les années 80. Ensuite, une table de joueurs de cartes se forme, les jeux sont faits et déjà, des équipages commencent à partir. Ceux-là ne connaissent pas ce qu'est la vraie volupté de prendre son temps et de chantonner : « *Le lundi au soleil, c'est une chose qu'on n'aura jamais -ou- à jamais !* » suivant que l'on soit en activité professionnelle ou en retraite.

Après le dîner, le matériel de sono et les décors sont démontés et la salle est nettoyée de fond en comble. Le lendemain, les derniers camping-cars prennent la route après un week-end passé dans la convivialité, chacun étant conscient que le temps n'attend pas et qu'il faut en profiter...



Claudine et Thomas PENSART



Jocelyne dans son "Mot de la Présidente", sur le site ACcRéPa, a oublié de dire que moi aussi j'étais déguiséen "homme absent", Thomas ayant pris le patronyme "homme invisible"; mon déguisement était pourtant original : une enceinte sono de l'ACcRéPa, un chapeau mou marron et une écharpe rouge.

Cette précision étant faite (!!!), je vais vous donner de mes nouvelles qui, maintenant, sont bonnes. Après vous avoir quittés samedi 25 janvier dernier, les pompiers m'ont déposé aux urgences à l'hôpital de Provins (les pompiers de Brie sur Seine ont été admirables), une radio faite rapidement a fait apparaître une fracture (avec éclats) du fémur jambe droite, au dessus de ma prothèse de genou nécessitant une opération. Après négociation je suis "rapatrié" sur l'hôpital de Rambouillet (plus proche de mon domicile). Opération le dimanche après-midi, c'est plus une cuisse que j'ai, c'est un magasin de quincaillerie : une plaque, 5 vis, 2 broches diamètre 1,5 mm et 2 cerclages en fil de fer diamètre 1 mm. Beau travail du chirurgien mais 3 mois sans mettre le pied par terre (!!!) Après une petite semaine d'hospitalisation je suis transféré en HAD (Hôpital A Domicile), me voilà dans le salon de notre appartement transformé en chambre d'hôpital (de luxe).

Pourquoi je vous raconte tout ça ? Et bien pour vous remercier tous et toutes de nous avoir passé un petit "coup de fil", à Jacqueline ou à moi, pour prendre de mes nouvelles et me réconforter, ça fait "chaud au cœur". Je remercie aussi ceux et celles d'entre vous qui sont venus me voir à l'hôpital de Rambouillet. Je n'oublie pas non plus celles et ceux qui m'ont envoyé des mail's (réconfort, humour, paysages magnifiques (les gorges du Tarn) et aussi un jeu: "Drop Rugby" (malgré ma jambe immobilisée par une attelle bien serrée j'arrive à "passer" quelques transformations et pénalités). Je remercie tout particulièrement Régine qui, secouriste chevronnée, m'a porté les premiers secours avant l'arrivée des pompiers, Georges et Marc qui sont allés chercher Jacqueline à Provins et Brigitte et Daniel qui ont ramené Jacqueline et le camping-car à Orphin et aidé Jacqueline à déménager les meubles du salon et les entreposer au sous-sol. Il faut aussi que je m'excuse auprès de ceux qui, au moment de ma chute, ont voulu me relever, j'ai sans doute refusé sèchement.

A part le fait que je ne puisse pas poser le talon au sol je ne suis pas "malheureux", je pense beaucoup à mon ami Roland, la veille de son accident il me téléphonait pour me réconforter; quand Jocelyne me l'a appris, j'en ai été bouleversé et j'ai eu beaucoup de mal pour m'endormir cette nuit-là. Je vous prie de bien vouloir excuser ma "prose", je n'ai pas l'habitude de parler de moi mais, en cette circonstance, j'avais des choses à dire.



Encore MERCI à toutes et à tous
amitié ou (et) bisous.

Jean





Mercredi 19 février, nous arrivons à Agay après 2 jours de voyage. Nous sommes avec Jocelyne et Didier Leblanc ainsi que Jean-Claude et Evelyne Mouffle.

Nous sommes accueillis par Robert Poulet qui nous propose des emplacements à « l'annexe ». L'endroit est très agréable, nos 2 petits enfants, qui nous accompagnent, sont ravis car nous avons accès directement sur la plage. Ils partent à la découverte des lieux pendant que nous nous installons.

Jeudi, nous avons rendez-vous à 14 h, le car nous emmène à Menton où nous découvrons les jardins Bioves. Nous admirons les créations sur le thème de « 20 000 lieues sous les mers ». Cette fête attire chaque année plus de 230 000 visiteurs. Elle mobilise plus de 300 professionnels et nécessite 145 tonnes d'agrumes.

En soirée nous dînons au restaurant la « Torréfaction Noailles » cette adresse nous a été conseillée par Marc Beaurain et nous avons bien fait de réserver, car il y avait beaucoup de monde.

Ensuite vient l'heure du corso, nous sommes aux premières loges devant le restaurant. Les chars commencent à défiler et nous sommes tous émerveillés, c'est la première fois que nous assistons à ce carnaval. Nous sommes bombardés de confettis, rubans, bulles de savon... les petits, et les grands aussi d'ailleurs, s'en donnent à cœur joie. Tout le monde est content et nous repartons, il est 23 h 30.

Vendredi, nous restons au camping, il y a un pot de bienvenue offert par le Club de l'Est. Luigi Bianchi, Jocelyne Leblanc et Bernard Tempere (CCCRA) nous font un petit discours. C'est l'anniversaire de Didier aussi nous fêtons cet événement comme il se doit. Roger a mis une salle à notre disposition car il y a du vent et de la pluie.

Samedi, départ à 8 h pour Nice. Le long du trajet nous admirons les mimosas en fleur. A notre arrivée nous visitons la Confiserie Florian, nous avons droit à une dégustation et faisons quelques emplettes.

A 14 h nous nous installons sur les tribunes, nous sommes en face du Negresco, nous assistons à un défilé avec des chars décorés de fleurs magnifiques. Malheureusement, nous ne pouvons pas les attraper car nous sommes un peu trop en hauteur.

Le soir nous avons un repas moules frites au restaurant du camping et « allumons le feu » sur la piste de danse...





Dimanche, nous prenons le train à Agay pour nous rendre à Mandelieu où a lieu la fête du mimosa. Nous passons un beau moment, le soleil est avec nous, les groupes défilent au rythme de la musique, et cette fois nous récoltons beaucoup de mimosa, nous sommes tous ravis et rentrons les bras chargés de fleurs.

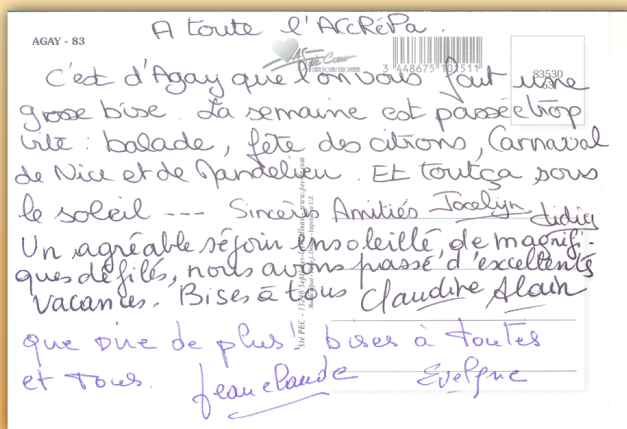
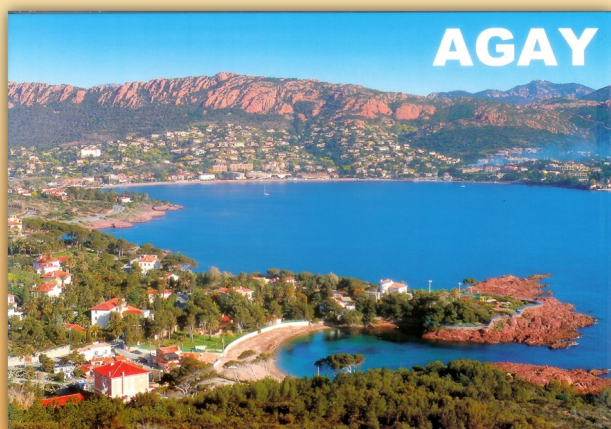
Lundi, Françoise et Stan Stachow ainsi que Madeleine et Serge Dagonet qui étaient en vacances à Cannes viennent nous retrouver, nous déjeunons dehors dans la joie et la bonne humeur.

Mercredi, après un repas paëlla au camping, nous en profitons pour faire une balade le long de la plage.

Et jeudi, c'est le départ... déjà...

Nous avons beaucoup apprécié ce séjour ensoleillé à Agay et nous tenons à remercier Roger et Mauricette Poulet ainsi que Nadine et Gérard Scuri pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux.

Claudine COUSIN



CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES D'ORGANISATION DES SORTIES

L'inscription à l'une de nos sorties implique l'acceptation des conditions générales et particulières ci-dessous appelées

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conformément aux articles L211-8 et L211-18

du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est reproduit ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Le bulletin d'inscription et le programme de la sortie constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraaires les caractéristiques, conditions particulières et prix de la sortie tels qu'indiqués dans le bulletin d'inscription et le programme seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de bulletin d'inscription ou de programme le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie AGF/Allianz « Le Calvez Xavier 77 Bld Albert 1^{er}, BP 20206 35202 RENNES Cedex 2 » un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile à hauteur de 153.000€ au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle.

ART. R211-5 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART. R211-6 - Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage et du séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
- 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou autres usages du pays d'accueil.
- 3°. Les repas fournis.
- 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
- 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ.
- 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
- 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10.
- 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-après.
- 12°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes locaux de tourisme.
- 13°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
- 14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART. R211-7 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART. R211-8 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assurance ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates.
- 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour.
- 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5°. Le nombre de repas fournis.
- 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après.
- 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix: en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés.

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci dessous.

16°. Les précautions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (N° police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes :

A: Le nom, l'adresse et le N° de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et N° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le N° d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

B: Pour les voyages et séjours de mineur à l'étranger, un N° de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place du séjour.

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

ART. R211-9 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

ART. R211-10 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférents, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART.R211-11 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART. R211-12 - Dans le cas prévu à l'article L211-5, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec AR. L'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées. L'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.R211-13 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un% non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparations pour dommages éventuellement subis :

- Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix.
- Soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Lieu et horaire de départ

La ville ou la région de départ est indiquée sur le bulletin d'inscription. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le bulletin seront communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autres ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si la sortie s'en trouve écourtée, allongée ou annulée.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Annulation, modification et cession

Le remboursement total ou partiel des prestations n'est pas possible, sauf cas très exceptionnel dûment justifié, après accord unanime des membres du bureau.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque ; fourrures, bijoux, et objets précieux.

De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Sauf demande expresse de l'adhérent, toute photographie le concernant pourra être publiée dans notre revue.



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2014 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom.....	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Nom.....	Prénom.....
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession ou ancienne
Autres participants	
Adresse	
Code postal..... Ville	
☎ domicile.....	☎ mobile.....
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion..... **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2014..... **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2014 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'**ACcRéPa**, à retourner à :
Jocelyne LEBLANC
2, rue Saint Philibert
91220 LE PLESSIS PATE -

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

WWW.LUDOSPACE.COM
- DE 10 000 ACCESSOIRES TOURGONS POUR ET CAMPING-CARS

REVENDEUR FRANCE
REIMO
Tout pour le camping car, le fourgon & le camping

DEMANDEZ VOTRE CATALOGUE 2014 !



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
Particuliers et Professionnels

GRANDE FOIRE AUX AUVENTS :
SAMEDI 29 MARS
DIMANCHE 30 MARS 2014

LUDOSPACE REPREND VOTRE VIEIL AUVENT SUR L'ACHAT D'UN AUVENT DWT !



LUDOSPACE.COM
ZC Hermilage - 240, Rue Marcel Martin -
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32

www.ludospace.com
88130 CHARMES
Info@ludospace.com

Atelier des Loisirs

Offrez un nouveau look à votre camping-car !



- Meubles de séjour orient
- Meubles de banquettes
- Meubles de protection
- Rideaux et voilage
- Douches de lit
- Capotage...

Relooking en 1 journée CHRONO

www.atelier-des-loisirs.com
contact@atelier-des-loisirs.com
02 96 398 399 - 22100 QUEVERT



- Dans la prochaine revue :
- * Carnets de voyages : La Sicile (suite), les retrouvailles, la pêche...
 - * Les futures sorties,
 - * etc...

A bientôt

Hobby



Contact : André REVET
100, rue Jehan Ango
76520 Franqueville St Pierre
Tél : 02 32 94 51 30
Fax : 02 32 94 51 34
commercial1.jousse@orange.fr



Réparation, pose d'accessoires,
entretien et conseil À DOMICILE pour
véhicules de loisirs (camping-cars,
caravanes...) en Ile de France et
départements limitrophes (60,27....)
Devis Gratuit !



Équipements intérieurs & extérieurs

Réparations électriques 12v – 230V

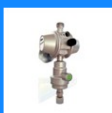
Carrosserie

Contrôle Gaz

Hivernage

Révisions des circuits d'eau

Maintenance/ Entretien & SAV



Une visite s'impose : www.passcamping-car.com

Agréé S.A.V :



Pass Camping-Car est à votre service
pour tout renseignement complémentaire,
devis gratuit... n'hésitez pas à nous contacter.
Téléphones : 01.34.25.93.81 - 06.27.85.29.40
contact@passcamping-car.com

Tarification horaire unique de 50€ TTC.
**Découvrez les tarifs attractifs de nos forfaits
et de nos déplacements.**

Véhicule atelier équipé qui se déplace à votre
domicile





MARQUET

campingcar-77.com

anciennement



Claye Souilly Caravanes

CONCESSIONNAIRE

Camping-cars & Caravanes



www.campingcar-77.com



Ouvert
7/7j

51 Avenue Georges Clémenceau - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 78 09 73 08

campingcar77@gmail.com Du lundi au samedi de 9h-12h30 et 14h-19h et le dimanche de 14h à 19h



Prêt de VOITURES DE COURTOISIE possible en cas
d'intervention technique prolongée !!!

250

camping-cars
en exposition

CAREP
campingcar IDF

www.carep-camping-car.com



www.carep-camping-car.com



Nouveau
site internet
360°

Ouvert
7/7j

CAREP CAMPING-CAR

111 Avenue de Général de Gaulle - 77330 Ozoir-la-ferrière - Tél. 01 60 02 76 08

Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Ouvert le dimanche de 14h à 19h.